

REDICTION ET
ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct — Réel 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Le Pape a tenu hier le Consistoire secret. Premiers actes du nouveau cabinet espagnol Les suites d'une défaillance de M. Laval.

Le Saint-Père a tenu, hier lundi, le consistoire secret qui a été annoncé et où ont été nommés les vingt nouveaux cardinaux appelés à compléter le Sacré-Collège.

S. S. Pie XI a ouvert le consistoire par une allocution dans laquelle il a parlé des épreuves de l'Eglise en Russie, au Mexique et en Allemagne. Le Pape a dit que c'était là pour lui un sujet de profonde douleur, et que, s'il n'approfondissait pas ce triste sujet en entrant dans les détails, c'était pour éviter de fournir matière à des interprétations malveillantes et de donner prétexte à une aggravation des choses.

Sur la question de la paix, le Pape a dit qu'il avait assez souvent fait connaître sa pensée pour n'avoir pas à la répéter. Tout a été dit, de sa part, sur les exigences de la justice et de la charité. Il continuera de prier pour la paix.

Pie XI a procédé ensuite, selon le rite, à la création des nouveaux cardinaux.

Le Saint-Père a fait lire aux cardinaux présents la liste des prélats qu'il se proposait d'appeler dans le Sacré-Collège et leur a posé la question rituelle : « Que vous en semble ? » (*Quid vobis videtur?*)

Les cardinaux, alors, se sont levés, découverts et ont incliné la tête en signe d'assentiment.

Alors, le Pape a prononcé la formule traditionnelle : « Par l'autorité de Dieu Tout-Puissant, des saints apôtres Pierre et Paul et la nôtre, nous faisons cardinaux... »

Les récipiendaires ont été avisés immédiatement par un message du Secrétaire d'Etat. Jeudi, aura lieu la cérémonie de la remise du chapeau en consistoire public. Les cardinaux chefs de nonciature recevront la barrette des mains des chefs d'Etat auprès desquels ils sont accrédités.

Les ministres espagnols se sont réunis hier, lundi, en Conseil, sous la présidence de M. Alcalá Zamora, président de la République. Ils ont approuvé le texte du décret qui met les Cortès en vacances, ainsi que la prorogation du budget.

Le président de la République a alors signé le décret de congé du Parlement. Ce congé durera jusqu'au 1^{er} janvier. Il avait d'abord été question du 29 décembre, puis d'un ajournement indéterminé, les vacances des députés pouvant alors se prolonger jusqu'au 31 janvier. Mais c'est la date du 1^{er} janvier qui a finalement prévalu.

On pense que ce répit sera mis à profit par le gouvernement pour faire les changements qu'il jugera nécessaires dans le haut personnel de l'Etat : gouverneurs civils et maires, et pour rétablir les garanties constitutionnelles. A la rentrée des Cortès, on pourrait ainsi lire le décret de dissolution et la campagne électorale commencerait immédiatement.

A la suite de la formation du cabinet Valladarès, les membres de l'Action populaire (parti de M. Gil Robles) de la députation provinciale et de la commission municipale de Madrid ont démissionné. D'autre part, M. de Pablo-Blanco, qui est ministre de l'Agriculture malgré le veto de M. Lerroux, a annoncé qu'il quittait le parti radical. Enfin, M. Valladarès a autorisé la publication du journal *El Socialista*, interdit depuis la tentative révolutionnaire d'octobre 1934.

Pour qui connaît l'activité de la propagande menée ces derniers mois, en Espagne, par les deux Internationales rouges, malgré l'état d'exception en vigueur depuis plus d'une année, la condescendance du gouvernement est singulièrement dangereuse. Il est certain qu'une sorte de Front populaire va rapidement grouper communistes anarchistes, socialistes et tous les politiciens avides de pouvoir, les Azaña et consorts.

La scène de pseudo-réconciliation nationale du 6 décembre à la Chambre française a rendu cette date célèbre comme une nouvelle journée des dupes.

Les échos s'en prolongent et ils ne sont pas réjouissants. Le colonel de La Rocque, chef des Croix-de-Feu, et le député Ybarnégary essuient de violents reproches de la part des autres ligues, qui les accusent d'avoir trahi la cause commune et livré les ligues à l'ennemi, en consentant à leur dissolution.

Il semble bien que le député Ybarnégary, qui avait d'abord fait une distinction prudente entre désarmement et dissolution, s'est laissé ensuite entraîner, par un mouvement du cœur, sur l'appel insidieux de M. Blum, à une concession inconsidérée, en admettant même la dissolution des ligues.

Rappelons cet épisode capital du débat. M. Ybarnégary avait dit d'abord :

« On nous propose comme solution la dissolution des ligues et leur désarmement. Je considère la dissolution comme inopérante. Le désarmement m'apparaît, par contre, la solution de fond. Tous les individus et toutes les ligues doivent être désarmés. »

Sur quoi M. Blum prit la parole :

« M. Ybarnégary a parlé à titre presque officiel au nom de la plus importante des ligues. Il n'accepte pas la dissolution, mais il accepte le désarmement. A nos yeux, la question de l'armement individuel n'a qu'une importance secondaire. Ce que nous ne pouvons admettre, c'est l'existence de groupements ayant une formation militaire, prêts à des rassemblements. Nous sommes prêts à dissoudre nos formations militaires. Y êtes-vous prêts ? »

M. Ybarnégary répondit : « Je vous dis que nous sommes prêts à agir de même dans nos organisations, dans ce qu'elles peuvent avoir de paramilitaire. »

M. Ybarnégary, en prononçant ces mots, avait accompli le pas fatal sur le terrain où M. Blum voulait l'entraîner : il avait admis la dissolution.

C'est alors que M. Laval se leva pour jeter ces paroles : « J'enregistre avec satisfaction cette triple déclaration, dont le gouvernement, à l'issue des débats, tirera avec la Chambre la conclusion. »

On s'est demandé immédiatement quel avait été le rôle de M. Laval dans le coup de théâtre du 6 décembre : la déclaration Ybarnégary l'avait-elle surpris comme tout le monde ou avait-il eu la main dans la préparation de cet épisode sensationnel ?

La réputation d'habileté de M. Laval faisait pencher pour la supposition que le scénario de ce coup de théâtre avait été réglé d'accord avec lui et peut-être même inspiré par lui.

On en est certain aujourd'hui. Les révélations de familiers du Palais-Bourbon disent que ce fut M. Laval qui suggéra au député Ybarnégary son geste magnanime, en lui représentant qu'il y allait de l'existence du gouvernement.

Seulement, M. Laval, quand il vit que les gauches, abusant de la générosité adverse, se disposaient à tourner contre les ligues la réglementation qui devait conjurer la guerre civile, M. Laval, disons-nous, avait le devoir de se porter au secours de ceux qui venaient de le sauver et d'arrêter l'entreprise déloyale des gauches par la menace d'une démission.

Malheureusement, il n'eut pas cette loyauté et, laissant son ministre de la justice aux prises avec la meute jacobine, il alla se coucher.

Au reproche qu'on lui fit de cette dérobade, il répondit que le Sénat déferait l'ouvrage de la Chambre. Ceux qui connaissent le Sénat n'en croient rien.

Les braves gens des ligues se laisseront-ils mener à l'abattoir légal? Quelqu'un a écrit

que, pour qui connaît les détails de l'organisation communiste en France, la disparition des ligues serait la fin de la France. Les patriotes ne tendront pas bénévolement le cou à la guillotine. Les ligues interdites renaîtront sous une autre forme.

La nouvelle lutte scolaire en Allemagne

M. Julius Streicher, le « tsar brun de la Franco », vient d'organiser, parmi le personnel enseignant de Nuremberg, un « plébiscite volontaire ». Il s'agissait, on le devine aisément, de choisir entre l'école confessionnelle (*Bekanntnisschule*) et l'école dite commune (*Gemeinschaftsschule*), qui devient de plus en plus une école du national-socialisme intégral et du néo-paganisme rosenbergien.

Dans le Troisième Reich, les « votes » ont toujours un résultat conforme aux vues supérieures : 859 instituteurs et institutrices se prononcèrent pour l'école dite commune, 7 instituteurs et 22 institutrices pour l'école confessionnelle (catholique ou protestante).

Cela rappelle le triste exemple de l'école normale catholique de Bonn, dont les professeurs et étudiants décidèrent « à l'unanimité » (comprenez : sous la menace de la famine et du camp de concentration) d'envoyer au gouvernement du Reich un télégramme demandant la suppression du caractère catholique de leur école.

Dans un grand meeting auquel tout le personnel enseignant avait été obligé d'assister, Julius Streicher, l'ami intime du Führer et l'écrivain le plus salace du Troisième Reich, fit un discours de trois heures. Il commença par s'exprimer sur les 7 maîtres et 22 maîtresses qui avaient osé prendre parti pour l'école confessionnelle. « Dans le corps enseignant, s'écria-t-il, il y a toujours, hélas ! des hommes et des femmes qui se tiennent éloignés de la véritable vie, dont le cœur est sclérotique et qui veulent toujours continuer l'éducation sans tradition des temps antérieurs (*die traditionslose Erziehung früherer Jahrzehnte*). » On a fait à l'enseignement catholique toutes sortes de reproches ; mais que ce soit une éducation sans tradition, c'est une allégation inédite.

Ailleurs dans son discours, le Führer franco-nien développa ses idées sur la « véritable religion », qu'il oppose à la « confession » et à l'Eglise. Suivons le compte rendu du *Völkischer Beobachter* du 12 décembre : « Dans sa manière populaire et avec un sarcasme tranchant, le Gaulceiter montra, en s'inspirant de ses propres expériences dans la vie politique, la véritable notion de la religion comme sens de la vie, qu'il ne faut jamais confondre avec l'Eglise et les confessions. La vie exige de nous la collaboration de tous, catholiques ou protestants. Si les grandes choses de la conception du monde et l'avenir de notre nation sont en jeu, ce n'est pas la confession qui importe, mais seule la religion et la conscience de notre race allemande. Le *Frankenführer* arriva ensuite au problème racial et au problème juif. Il souligna la divinité du sang... »

Autre affaire, qui vient de se passer à Munich. Dans le faubourg d'Englschalking, une école catholique était en voie de construction. Le gouverneur de la Haute-Bavière décréta soudain que cette école ne serait pas catholique, mais mixte. Le cardinal Faulhaber fit appel contre cette décision, en invoquant les lois, qui sont formelles, et en prouvant le caractère illégal de la décision prise. Sur ce, la construction de l'école fut provisoirement arrêtée, et la presse naziste écrivit que c'était grâce à l'obstruction cléricalle qu'Englschalking risquait de perdre son école. Le ministère des cultes de Bavière vient de trancher contre le cardinal Faulhaber qui, dit la réponse, « n'a rien compris à l'esprit des temps nouveaux ». Le cardinal avait même invoqué une loi qui exige, pour de tels cas, la décision de la majorité du conseil municipal ! Cette loi, il est vrai, existe toujours, mais il va sans dire, dit le ministre, que tout doit être interprété « dans le sens du patrimoine spirituel nationaliste social ».

Dans le Troisième Reich, en effet, les lois n'existent que pour masquer des actes de violence des dirigeants nazistes. Ces dirigeants eux-mêmes ne sont aucunement obligés de respecter des lois qui ne leur plaisent pas.

Le bulletin diocésain de Berlin (*Katholisches Kirchengeschehen*) a publié un article intitulé : *La lutte contre l'école confessionnelle*. On y cite

plusieurs déclarations de chefs hitlériens, par exemple la suivante, d'un chef de territoire de la Jeunesse hitlérienne, Klein : « Sur plusieurs questions de parents qui me demandent s'il faut inscrire le jeune membre du *Deutsches Jungvolk* (organisation d'enfants dans la Jeunesse hitlérienne) à l'école confessionnelle ou à l'école commune, je réclame que je me prononce, comme chef de la Jeunesse hitlérienne, en faveur de l'école commune allemande (*Deutsche Gemeinschaftsschule*). La Jeunesse hitlérienne est la communauté de toute la jeunesse sans différence religieuse. Elle voit, dans cette communauté de tous, le sentiment le plus fort et le plus intense. Ce sentiment fraternel de la Jeunesse hitlérienne est troublé par la séparation scolaire dans les écoles confessionnelles catholiques et protestantes. C'est pourquoi les parents qui veulent la communauté de la jeunesse allemande inscrivent leurs fils à l'école commune allemande. »

Le Mouvement de la Foi allemande (*Deutsche Glaubensbewegung*) organise une collecte de signatures pour une pétition qui demande le remplacement des écoles catholiques et protestantes par des *Gemeinschaftsschulen*.

La lutte pour la suppression des écoles catholiques et protestantes coïncide avec une pénétration de plus en plus dangereuse de l'idéologie raciste dans les écoles confessionnelles, qui sont, ce qu'il ne faut jamais oublier, entièrement sous la main de l'Etat. Elles sont loin d'être ce qu'elles étaient ou ce qu'elles devraient être. Obligées de s'inspirer des directives rosenbergiennes, elles enseignent la fameuse *Weltanschauung* (conception du monde) naziste. Elles doivent expliquer aux enfants les avantages et la nécessité des lois de stérilisation, et même le prêtre, dans le catéchisme, n'a pas le droit de se prononcer nettement contre les hérésies du jour. Les instituteurs et institutrices catholiques font partie de l'organisation des instituteurs nazistes et sont souvent convoqués dans des camps de formation, où ils apprennent comment il faut penser et parler, si l'on ne veut pas perdre son poste. Ils sont contraints de faire une propagande intense pour la Jeunesse hitlérienne et contre la Jeunesse catholique.

Dans ces conditions, il y a des gens qui se demandent s'il vaut la peine de défendre une école confessionnelle qui, parfois, ne mérite plus ce nom et s'il ne serait pas plus honnête de renoncer à un enseignement qui prétend être à la fois nationaliste-social et catholique. Sans doute, on a tort de penser ainsi ; car la différence entre les deux types d'écoles reste quand même importante. Ce qui est pour ainsi dire l'atmosphère normale dans l'école neutre devient, dans l'école catholique, un élément étranger et artificiellement introduit, et des maîtres et maîtresses qui ont le vrai esprit chrétien savent souvent se tirer d'affaire et donner un enseignement authentiquement catholique sans se brouiller trop avec l'Etat. Mais la chose deviendra de plus en plus délicate, parce que la carrière d'instituteur a été entièrement fermée à ceux qui n'ont pas milité dans les rangs de la Jeunesse hitlérienne.

Les dangers sont grands, et les évêques allemands n'ont point exagéré, quand ils pensaient devoir insérer dans leur dernière lettre pastorale commune le passage suivant : « Si un jour — que Dieu nous en préserve ! — l'instruction religieuse à l'école ne devait plus donner satisfaction, alors ce deviendrait le devoir des mères de familles d'y suppléer. De toute façon, les parents ont le strict devoir de conscience, au prix même de quelques sacrifices, de veiller à l'instruction religieuse de leurs enfants et à leur instruction dans l'esprit de l'Eglise. L'Etat a créé dans ses écoles des institutions qui sont un bien pour tous les enfants de notre peuple, mais qui n'aboutiront à un plein résultat que si l'éducation religieuse et morale donnée à la maison paternelle n'est pas sapée à l'école, et si l'on ne provoque pas un conflit intime dans l'âme de l'enfant. » S.

NOUVELLES DIVERSES

M. Kæster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a annoncé à M. Laval sa retraite pour raison de santé.

— Au procès des assassins du ministre polonais Pieracki, un témoin a de nouveau mis en cause le gouvernement lithuanien.

— Des manœuvres navales anglaises ont commencé aujourd'hui à Singapour.

— Les mineurs du comté de Nottingham ont obtenu une augmentation journalière d'un schilling.

— Le gouvernement de Tripoli a décidé de renforcer la légion arabe et de la munir d'armes modernes.

La guerre italo-abyssine

Une déclaration de M. Laval

Paris, 16 décembre.

Il est vraisemblable que, avant son départ pour Genève, M. Pierre Laval fera à la Chambre une brève déclaration sur la politique extérieure du gouvernement et notamment sur les propositions franco-britanniques pour le règlement du conflit italo-éthiopien.

Il n'y aura pas de grand débat à la suite de la déclaration de M. Laval. Un seul orateur doit répondre au président du Conseil ; c'est M. Guernut, radical-socialiste. Mais il s'est déclaré prêt à céder son tour de parole à M. Pierre Cot.

Il est probable que M. Léon Blum, au nom des socialistes, et M. Pierre Cot, au nom des radicaux-socialistes antigouvernementaux, demanderont à la Chambre de fixer une date pour la discussion des interpellations qu'ils ont proposée au sujet du règlement du conflit italo-éthiopien. Le débat se déroulerait vendredi.

Consultations à Londres

Londres, 16 décembre.

Les ministres dont les départements sont particulièrement intéressés par les affaires d'Ethiopie et de Genève se sont réunis à Downing Street, sous la présidence de M. Baldwin.

On a remarqué la présence de M. Eden, qui dirige le Foreign Office par intérim, celle de M. Duff Cooper, secrétaire d'Etat à la guerre, et celle de M. Walter Runciman, président du Board of Trade.

Cette réunion, qui faisait suite aux conversations que le premier ministre avait eues dimanche avec certains de ses collaborateurs, a eu également pour objet l'affaire d'Ethiopie.

Les échanges de vues entre M. Baldwin et ses collègues ont duré environ deux heures.

D'autres consultations auront probablement lieu dans l'après-midi, lorsque sir Samuel Hoare sera rentré à Londres.

Un conseil de cabinet arrêtera les instructions que M. Eden emportera à Genève.

Une note éthiopienne

Addis-Abéba, 16 décembre.

Un communiqué a été publié qui dit notamment :

« Les propositions de paix prévoient l'abandon d'une partie du territoire abyssin en faveur d'un Etat qui a été unanimement désigné comme agresseur et donnent ainsi à l'Italie une base de départ pour la conquête de toute l'Abyssinie. »

« La zone italienne de colonisation et d'expansion prévue et de l'administration de laquelle les ressortissants et sociétés éthiopiennes seraient exclus constitue une chose pire que d'être territoire sous mandat, car ce dernier protège les intérêts de la population et implique le principe de l'égalité de traitement de tous les étrangers. »

« Le gouvernement impérial est convaincu que le Conseil de la Société des nations n'acceptera pas ces propositions qui portent atteinte à la souveraineté éthiopienne et démembrer le territoire abyssin en faveur d'un Etat désigné comme agresseur. »

Desslé, 16 décembre.

Le négus a fait la déclaration suivante concernant les propositions de paix franco-britanniques :

« Nous déclarons solennellement que notre volonté de faciliter toute solution pacifique du conflit demeure inaltérée. Mais le fait d'accepter même seulement le principe des propositions franco-britanniques serait non seulement une lâcheté envers l'Ethiopie, mais une trahison envers la Société des nations et envers tous les Etats confiants dans le système de sécurité collective. »

« Ces propositions comportent la négation et l'abandon des principes qui sont à la base de la Société des nations. Elles tendent à consacrer l'amputation du territoire éthiopien et l'anéantissement de son indépendance au profit de l'Etat agresseur, amputation privant définitivement l'Ethiopie de participer utilement au développement économique du tiers du pays en livrant cette partie de son territoire à un ennemi faisant actuellement sa deuxième tentative de conquête. »

« Un règlement sur la base de ces propositions serait une prime à l'agression, en violation des engagements internationaux. Les intérêts vitaux de l'Ethiopie sont menacés. Nous ne perdrons pas de vue que la sécurité d'autres Etats faibles serait mise en doute si une telle récompense était accordée à un Etat, déjà condamné comme agresseur, aux dépens d'un pays victime de cette agression. »

A la Chambre des Communes

Londres, 16 décembre.

A la Chambre des communes, M. Dalton a demandé au gouvernement de faire une nouvelle déclaration au sujet du projet de paix de Paris.

M. Eden le renvoyant au débat qui doit avoir lieu jeudi prochain, le député travailliste a traité les propositions de Paris de « projet honteux ».

M. Eden a répondu ensuite par oui à un député qui lui demandait si le pacte reste toujours, pour le gouvernement britannique, la condition indispensable d'un règlement de paix.

Le travailliste Shinwell a voulu savoir le jour et l'heure de la remise du plan franco-britannique aux divers intéressés.

La réponse de M. Eden a fait sensation. Il en ressort que si le Duce a connu les propositions

de Paris mercredi, avant la réunion du comité des sanctions, c'est seulement le vendredi qu'elles ont été communiquées à Addis-Abéba et à Genève.

— Pourquoi, a demandé M. Shinwell, le gouvernement ne s'est-il pas arrangé pour que la communication aux intéressés fût simultanée ?

— L'envoi des propositions a été simultané, a répliqué M. Eden, mais il n'est pas en notre pouvoir de faire que la remise en soit faite au même moment.

Le député travailliste a adjuré M. Eden d'être franc et de dire si vraiment il peut se faire que la note présentant les propositions a été reçue à Addis-Abéba deux jours après avoir été reçue à Rome.

C'est avec quelque apreté que M. Eden a répliqué, aux applaudissements de la majorité : « Je ne crois pas que la Chambre puisse me soupçonner de manquer de franchise. »

M. Wedgwood, travailliste, a demandé si le gouvernement a l'intention — à moins qu'il ne l'ait déjà fait — de faire savoir au gouvernement français que la procédure de la Société des nations, actuellement mise en œuvre contre l'agression italienne, le serait aussi dans l'avenir au cas d'une agression contre l'Autriche ou sur le Rhin.

« La procédure doit, dans chaque cas particulier, être décidée par la Société des nations, a répondu M. Eden. Quant à l'attitude du gouvernement de Sa Majesté, au cas où des actes d'agression pourraient être commis dans l'avenir en Europe, je voudrais attirer l'attention sur la note britannique adressée au gouvernement français, en date du 26 septembre, à laquelle je n'ai rien à ajouter. »

Sir Samuel Hoare de retour à Londres

Londres, 16 décembre.

L'avion suisse à bord duquel voyageait sir Samuel Hoare, de Zurich à Londres, est arrivé à l'aérodrome de Croydon à 17 h. 5.

Dès son arrivée, sir Samuel Hoare s'est rendu à son domicile de Chelsea. Interrogé par un journaliste sur son état de santé, sir Samuel, qui porte encore un pansement sur le nez, a déclaré : « Je ne me sens pas trop bien. »

Les ambassadeurs en mouvement

Londres, 17 décembre.

M. Grandi, ambassadeur d'Italie, s'est rendu au Foreign Office, hier après midi, et s'est entretenu pendant une demi-heure avec sir Robert Vansittart, sous-secrétaire permanent aux affaires étrangères.

M. Grandi a demandé des éclaircissements sur certains points du plan de paix soumis récemment à M. Mussolini.

Paris, 17 décembre.

M. Laval a reçu hier après midi M. Cerutti, ambassadeur d'Italie, et sir George Clerk, ambassadeur d'Angleterre à Paris.

Ce que serait la réponse éthiopienne

Addis-Abéba, 17 décembre.

On croit savoir que le gouvernement éthiopien a communiqué à la délégation éthiopienne à Genève un projet de réponse aux propositions franco-britanniques.

Ce projet constitue un refus, mais non pas un rejet catégorique.

Le gouvernement éthiopien estime que les propositions franco-britanniques sont principalement fondées sur le traité tripartite de 1906, qui n'a pas été reconnu par l'Ethiopie, et ajoute qu'elles sont contraires à l'esprit de l'accord franco-éthiopien de 1909, qui reconnaît une égalité de droits à tous les étrangers, alors que la zone de colonisation italienne au sud de l'Ethiopie comporterait des droits exclusifs pour les Italiens.

Le Conseil de la Société des nations

Genève, 17 décembre.

Le Conseil de la Société des nations se réunit ce matin. Participeront aux travaux du Conseil tous les ministres des affaires étrangères qui en font partie, à savoir : MM. Beck (Pologne), Monteiro (Portugal), Titulesco (Roumanie), Rustu Aras (Turquie), à l'exception, de plus en plus probable, de Litvinof.

On annonce la présence du baron Aloisi, représentant de l'Italie. La séance sera consacrée à la question des réfugiés assyriens.

Le Conseil n'abordera qu'au cours de l'après-midi le problème italo-éthiopien.

On prévoit que les travaux du Conseil se prolongeront pendant plusieurs jours.

M. Laval repartira mercredi soir pour Paris afin d'assister à la séance du Sénat de jeudi et sera de retour vendredi matin.

Les opérations

Milan, 17 décembre.

L'envoyé du Secolo Sera à Mog'iscio télégraphie :

On s'attend, dans le secteur de Dolo (Ogaden), à une attaque des forces abyssines commandées par le ras Desta.

Le ras Desta, parti le 15 novembre de Hirgale, se trouve, avec ses avant-gardes, à environ 50 km. des lignes italiennes. Il semble qu'il attende la jonction de ses trois colonnes en marche, l'une le long de l'Ouéli-Gestro, la seconde le long du canal Doria et la troisième entre les deux.

Le commandement italien est exactement renseigné sur les mouvements de l'adversaire. Les forces du ras Desta comptent 35.000 hommes et de nombreux chameaux.

Un officier belge fait partie de l'état major.

La laine synthétique

Milan, 14 décembre.

Une nouvelle qui est accueillie avec un intérêt mêlé de scepticisme fait le tour de l'Europe depuis un mois, sans toutefois faire trop de bruit : on aurait trouvé le moyen de fabriquer de la laine avec du... lait clair, c'est-à-dire avec le résidu de la fabrication du beurre. Cette découverte est due à un industriel chimiste milanais.

La presse italienne, qui avait tout d'abord annoncé la chose, semble être maintenant assez prudente sur la question. L'accueil marqué de défiance que les journaux d'autres pays — et tout particulièrement les revues et les journaux spécialisés — ont réservé à cette découverte a été loin d'être encourageant. En Angleterre, la nouvelle semble avoir été mise en quarantaine ; en France, ce n'est guère qu'en plaisantant qu'on a parlé de la chose ; les journaux spécialisés allemands se sont emparés de la question, en ont parlé longuement, puis ont fini par conclure que cette découverte a bien peu de chances de succès.

Les objections soulevées par les feuilles allemandes peuvent se résumer ainsi :

1° cette laine d'un nouveau genre ne peut être aussi durable que la vraie ;

2° elle n'est pas suffisamment élastique ;

3° elle n'est pas hydrophile ;

4° elle ne pourra que bien difficilement absorber la couleur et la conserver.

Les journaux allemands semblent vouloir dire aux inventeurs italiens : « C'est à nous que vous voulez parler d'inventions, à nous qui, pendant toute la durée de la grande guerre et encore pendant au moins cinq ans après, avons étudié et expérimenté tous les succédanés possibles et imaginables. La caséine, — ce résidu de la fabrication du beurre, — nous ne l'avons nullement négligée, bien au contraire, nous avons cherché à l'utiliser de toutes les façons, mais nous avons dû nous convaincre que le mieux était de la donner aux porceux qui en sont si friands. »

Un journal parisien s'est occupé de la découverte italienne, mais seulement dans un dessin humoristique. Ce dessin représente une femme qui porte une élégante robe de laine fabriquée avec le résidu du beurre : aux premières chaleurs, la laine-beurre fond totalement ou presque, laissant la pauvre femme dans une situation assez embarrassante.

Ces objections, sérieuses ou plaisantes, ne furent relevées que par quelques journaux italiens qui confirmèrent en même temps que cette découverte a plus de fondement qu'on ne semble le croire à l'étranger ; que la laine synthétique a comme bases les mêmes éléments chimiques que la laine naturelle et est donc identique à celle-ci comme composition ; qu'elle peut être fabriquée avec des fibres de n'importe quelle largeur ; que, techniquement, la laine synthétique est parfaite et qu'enfin les expériences faites en Italie au sujet de sa solidité, de sa teinture et de son travail ont donné les meilleurs résultats.

L'inventeur de la laine synthétique — cette laine a déjà été baptisée *Lanital* — est, comme nous l'avons dit, un riche industriel milanais, M. Antonio Ferretti, dont le nom a déjà acquis une certaine renommée à la suite d'essais de ce genre. En 1924, en effet, M. Ferretti mena à bonne fin des études sur la fabrication du cuir synthétique moyennant l'utilisation des déchets du cuir. Cette première découverte est déjà exploitée depuis plusieurs années, en Italie à Sesto San Giovanni, faubourg de Milan, et en France à Pont-Sainte-Maxence, dans l'Oise.

Le cuir synthétique a eu plus de succès en France qu'en Italie.

Pour arriver à découvrir la laine synthétique, M. Ferretti fit des recherches pendant plus de trois ans ; il n'obtint un résultat positif que ces derniers mois. L'inventeur n'a pas semblé disposé à donner beaucoup d'explications sur la fabrication de cette laine synthétique. Il s'est contenté de dire que, lorsque la caséine a été obtenue du lait déjà écrémé pour la fabrication du beurre, on la dégage du petit-lait au moyen de l'acide sulfurique ; le produit coagulé ainsi obtenu (une opération d'environ cinq heures est nécessaire) est passé par des pressoirs qui le débarrassent de toute l'humidité qu'il peut encore contenir.

Bien entendu, M. Ferretti n'a pas révélé le secret de son invention, mais de quelques phrases qui lui ont échappées on peut déduire qu'une préparation chimique spéciale est ajoutée à la caséine. L'inventeur a déclaré qu'il s'agit d'un travail extrêmement délicat qui demande la plus grande précision, car la moindre erreur dans une des phases de la fabrication suffit à compromettre irréparablement le résultat final.

D'un kilogramme de caséine, on obtient un peu plus d'un kg. de laine synthétique ; le surplus est dû aux substances chimiques qui sont ajoutées à la caséine durant l'opération.

Il paraît que ce nouveau produit ne coûte que le 40 % de la laine naturelle.

La Snia Viscosa, qui est la plus grande fabrique milanaise de soie artificielle, a mis à la disposition de l'inventeur une de ses usines munie de toutes les machines qui servent à la fabrication du *flocon visqueux* ; la laine synthétique sera fabriquée avec ces mêmes machines.

En Suisse, ce singulier emploi d'un produit aussi négligé que la caséine pourrait être susceptible d'intérêt. Il suffit de songer à l'importance qu'ont l'élevage des bovins, la production du lait et celle du fromage.

Dans les journaux suisses, il n'a été fait qu'une légère allusion à cette invention. Evidemment, les techniciens, comme tous ceux que cette découverte pourrait intéresser, préfèrent attendre qu'elle ait donné des résultats plus positifs. C'est là une sage détermination, car jusqu'à présent cette innovation semble avoir été tenue par l'inventeur lui-même dans un vague peu convaincant.

Un journal milanais donne maintenant comme certain qu'en février prochain l'usine de Cesano Maderno, appartenant à la Snia Viscosa, produira 5000 kilos par jour de laine synthétique. Cette Société espérerait même, si ce que rapporte le journal milanais est bien fondé, arriver à une production journalière de 20.000 kg. et ceci au moyen d'une nouvelle installation qui serait ajoutée à celle que l'usine possède déjà à Varedo.

Mais trouvera-t-on en Italie une quantité de caséine aussi forte que le nécessiterait une production étendue de laine synthétique ?

Ce qui est en tout cas certain, c'est que, si cette invention obtient un succès réel, ce sera là pour l'Italie une bonne ressource pendant la durée des sanctions. Mais pendant la durée des sanctions seulement, car, on ne l'ignore pas, ce n'est guère qu'en temps anormal qu'on peut recourir à des moyens extrêmes. En temps normal, quand les échanges sont libres, ce qui est artificiel n'est jamais préféré au produit naturel ; cela a été constaté dans bien d'autres occasions.

Attendons donc les événements ; c'est beaucoup plus sage.

L'antisémitisme en Pologne

Varsovie, 16 décembre.

Des bancs réservés ont été assignés aux étudiants juifs, à l'école polytechnique de Lvov, à la suite des récents incidents antisémites.

La presse israélite s'indigne de cette mesure, cependant que les journaux nationaux-démocrates y applaudissent et en demandent la généralisation.

L'Association des étudiants israélites de Pologne publie une protestation rédigée en ces termes :

« Le jour où les autorités de l'école polytechnique de Lvov ont accepté les postulats ignobles des nationaux-démocrates ne sera pas un jour de deuil, car nous espérons que la population polonaise n'admettra jamais une telle situation dans un Etat libre. »

L'organe socialiste *Robotnik* écrit : « Ces mesures doivent être révoquées au plus vite si l'on veut maintenir le bon renom des universités polonaises. »

La jeunesse nationaliste de Lublin a organisé une action de boycottage contre les magasins juifs.

La conférence navale

Londres, 17 décembre.

Hier lundi après midi, une réunion des chefs de délégations navales a eu lieu, afin d'expédier plus rapidement le travail de la conférence A la demande du délégué japonais, la discussion a porté sur la façon dont la délégation japonaise proposait d'appliquer pratiquement son plan de limite commune supérieure des tonnages navals.

On est tombé d'accord pour étudier mardi la proposition de la délégation anglaise en vue d'une limitation quantitative, la proposition japonaise étant réservée pour un examen ultérieur.

Le budget français

Paris, 16 décembre.

La Chambre a poursuivi la discussion du budget. Le budget de l'agriculture a été voté par 475 voix contre 80.

Au chapitre du travail, la Chambre a entendu un exposé de M. Frossard, ministre de ce département, qui s'est expliqué sur le programme des grands travaux contre le chômage s'élevant au total à 10 milliards de crédit. Il y sera employé de 45.000 à 60.000 ouvriers.

La Chambre a adopté successivement : Les crédits des finances, du ministère de la justice, du ministère de l'intérieur, du ministère de la guerre, de la défense des territoires d'outre-mer.

Les crédits de la présidence du Conseil ont été réservés.

La Chambre a ensuite adopté les crédits de la marine militaire et de l'éducation nationale.

Les sectes dangereuses au Japon

Tokio, 16 décembre.

Le gouvernement a dissous la secte Omotokyo et a arrêté ses chefs pour manœuvres politiques. L'accusation parle de crime de lèse-majesté, de violation de la constitution, de préparation à l'insurrection. Le chef de la secte Deguchi avait l'intention de se faire proclamer empereur. Les documents saisis permettent d'inculper les membres de cette secte d'atteinte aux bonnes mœurs.

Tokio, 16 décembre.

Des perquisitions ont été opérées aux sièges de la secte des Tenrikyo, la secte la plus importante du mouvement Shinto. Quatre chefs de la secte ont été arrêtés. La secte groupe 8 millions d'adhérents au Japon et à l'étranger. Elle a au Japon 9700 groupes.

La fête de saint Lazare

Marseille, 12 décembre.

La fête de saint Lazare, patron du diocèse, revêt à Marseille une grande solennité et, cette année, Mgr Dubourg, évêque de la ville, a voulu en faire une journée de prières pour la paix, paix extérieure et intérieure.

L'ami de Jésus, le ressuscité de Béthanie, celui dont on ne peut évoquer le nom sans penser aux larmes du Sauveur, a été le premier pasteur de Massalia, nom que les Phocéens avaient d'abord donné au grand port jeté sur la Méditerranée.

Cette tradition est aussi ancienne que celle qui faisait débarquer saint Lazare sur les côtes de Provence, accompagné de Marie-Madeleine et de Marthe, sa sœur, les saintes femmes, ayant après cela fixé leur demeure, Marie-Madeleine à la grotte de la Sainte-Baume pour y détester ses fautes, et Marthe à Tarascon, où elle vainquit la bête fabuleuse de la tarasque.

On montre dans les cryptes de Saint-Victor un siège de pierre taillé à même le roc où saint Lazare aurait administré les sacrements et on trouve, à côté de ce siège, une figure sculptée, représentant le saint avec une croix ou un bâton pastoral des plus archaïques.

C'est dire que l'église Saint-Victor, élevée par le Saint-Siège au rang des basiliques de la chrétienté, a été, au début du christianisme, le refuge des premiers chrétiens. Les ossements sacrés de ceux qui y vécut et y prièrent font de sa crypte un véritable reliquaire ; on y respire la sainte atmosphère des catacombes. Aussi, lorsque Cassien, au V^{me} siècle, voulut établir ses religieux à Marseille, il choisit les cryptes de Saint-Victor, par respect pour saint Lazare, comme il choisit aussi pour le même motif la Sainte-Baume et Saint-Maximin.

Mais ce n'était là que le commencement du culte rendu à saint Lazare. Nous savons par les historiens de la ville que, en 1040, le pape Benoît IX, consacrant l'église de Saint-Victor, met au nombre des titres de gloire de l'abbaye, celui d'avoir possédé autrefois le corps de saint Lazare.

Le corps avait été enlevé, autrefois, sous Lothaire qui régna de 954 à 956, et transporté de Marseille à Autun, sans doute dans le vœu de ne pas laisser profaner les précieuses reliques par les Sarrasins, qui occupaient une partie de la Provence. La tête seule du glorieux saint était conservée à Marseille, où elle fut honorée soit par des processions, soit par le don d'une superbe chasse qui, par les soins du roi René, avait été enfermée dans un beau monument de marbre, en l'église de la Major. On peut voir encore dans cette vieille église les restes du monument. Saint Lazare est assis dans une chaire pontificale, la mitre en tête et la crosse à la main. Il a à sa droite sainte Madeleine portant un vase de parfums et à sa gauche sainte Marthe tenant la tarasque enchaînée.

Le chef de saint Lazare fait partie de toutes les cérémonies qui ont lieu dans des circonstances solennelles. Telle, l'entrée du pape Urbain V à Marseille en 1365 et la réception de François I^{er} en 1516. Louis XIV vint en 1660 avec la reine sa mère et le cardinal Mazarin à la Major, où, après la messe, la précieuse relique, portée en procession, fut accompagnée du roi et de toute sa cour. C'est sur elle que les défenseurs de Marseille, assiégés en 1524 par le connétable de Bourbon, firent serment de mourir plutôt que de laisser pénétrer l'ennemi dans la place.

Le buste de saint Lazare dominait la principale des portes de Marseille, la Porte Réale. Le jour de sa fête, les bateaux et les galères du Vieux-Port étaient pavés de flammes et de bannières. Une confrérie de pénitents portait son nom, et dans les environs se trouvait un hôpital placé sous sa protection et destiné aux aliénés.

Enfin, il y avait autrefois dans les vieux quartiers, bien avant l'ère chrétienne, une prison romaine. La tradition veut que saint Lazare ait été massacré, puis supplicié dans cette prison. Et ce qui semble confirmer cette tradition, c'est que des religieuses, les « Mounes » ou religieuses du Saint-Sauveur, trouvaient en s'y installant un oratoire en l'honneur de saint Lazare. Or, les anciens conciles ne permettaient d'élever des oratoires aux martyrs qu'aux endroits qu'ils avaient sanctifiés, soit par leur vie, soit par leur mort. Et l'on trouvait aussi une fontaine qui portait le nom de « fontaine de Saint-Lazare ».

L'église cathédrale conserve toujours le chef de saint Lazare à défaut de la chasse disparue pendant la Révolution. Le Collège des notaires de Marseille, s'étant montré spécialement généreux pour la magnificence de cette chasse, est encore représenté à la fête de saint Lazare, et les gens du pays ne manquent pas d'affirmer que saint Lazare est le patron favori des notaires, était le seul à avoir pu tester deux fois dans sa vie.

La présence de saint Lazare, le passage de saint Paul allant en Espagne ; mieux encore, des documents archéologiques de premier ordre, tels que sa célèbre inscription chrétienne *Volusianus* du musée Borély, prouvent qu'il y a eu à Marseille, dès les premiers temps du christianisme et même dès le temps des Apôtres, un petit noyau de fidèles.

De là, l'Evangile se répandit à l'intérieur du pays, créant les martyrs, les défenseurs de la foi, amenant le rachat des esclaves, multipliant les missions et les œuvres de charité. Ce qui a pu

¹ Marseille chrétienne, par le chanoine Armand d'Aguel.

faire dire à l'auteur de *Marseille chrétienne*, chantant ses gloires et son rayonnement, que, parmi tous les diocèses de France, « il n'en est pas de plus étroitement uni au Christ ».

B. de Brémond.

La Chine grignotée par les Japonais

Pékin, 16 décembre.

Une réunion préparatoire des quatorze membres du Conseil politique pour le Hopei et le Chahar a eu lieu lundi.

Le Conseil a décidé que son entrée en fonctions officielle aura lieu avant le 24 décembre. Le Conseil comprendra trois départements : finances, politique (affaires étrangères) et secrétariat (affaires intérieures).

Hong Kong, 16 décembre.

Un inconnu a tiré deux coups de feu sur M. Lai Koung Tchi, rédacteur en chef du plus important journal chinois : *Koung Cheung Man Pao*.

Le blessé, atteint dans le dos, est dans un état grave.

Pékin, 16 décembre.

Dix manifestants, tous des étudiants, ont été tués et quinze autres blessés par des agents de police qui ont chargé une foule de 5000 d'entre eux.

Ces derniers s'étaient réunis pour protester contre la formation du nouveau conseil politique dans cette région. Ils réclamaient l'usage de la force armée pour résister à l'agression japonaise.

Cinq cent autres manifestants, venant de Tschinghua et de Yentching, deux des principales universités chinoises situées à l'extérieur de la ville, ont trouvé les portes de la cité fermées à leur arrivée. Ils se sont livrés à des manifestations à titre de protestation contre l'autonomie.

Toutes les forces de police ont été mobilisées.

Pékin, 17 décembre.

Bien que les étudiants se soient dispersés quelques heures après le début de la manifestation au cours de laquelle dix d'entre eux furent tués par la police, un service d'ordre considérable est maintenu dans toute la ville.

Qui sera élu président de Tchéco-Slovaquie ?

Prague, 17 décembre.

Se préoccupant des nouvelles élections qui auront lieu demain, mercredi, à 10 h. 30 du matin, les journaux des différents partis consacrent de longues notices à leurs candidats respectifs.

C'est ainsi que le *Ceske Slovo* (socialiste national) reproduit par l'image une série d'épisodes de la vie de M. Bénès, tandis que le *Venkov* (agriculteur) justifie la candidature du professeur d'université Dr Bohumil Nemeč, retraçant sa brillante carrière scientifique et son activité patriotique.

De leur côté, les *Narodni Listy* (national démocrate) consacrent un numéro spécial monumental au 75^{me} anniversaire de la naissance de M. Kramarz, président de l'Assemblée nationale révolutionnaire de 1918. On déclare possible que le parti des Allemands des Sudètes vote, au moins pour les deux premiers tours, pour son *Führer* Henlein.

La constitution tchéco-slovaque prévoit, en effet, en ce qui concerne les élections présidentielles, deux premiers votes pour lesquels la majorité des trois cinquièmes des membres présents de l'Assemblée nationale est seule décisive, puis, le cas échéant, un troisième vote, réduit aux deux candidats qui ont réuni le plus de voix au vote précédent. En ce cas, la majorité relative suffit à les départager.

Prague, 17 décembre.

Les négociations se poursuivent entre les partis en vue de l'élection présidentielle. Si un accord n'intervient pas, deux candidats seront en présence, M. Bénès, ministre des affaires étrangères, présenté par les partis de gauche et le groupe catholique tchèque, et le professeur Nemeč, présenté par les agrariens et les partis de droite. Aucun des deux prétendants n'est sûr de la majorité.

(Les catholiques tchèques se sont décidés pour M. Bénès, parce qu'il a été l'artisan de l'accord avec le Saint-Siège. Les catholiques slovaques et allemands n'ont pas pris position.)

Le parti allemand des Sudètes a pris ses décisions, mais il gardera le secret jusqu'au jour de l'élection.

L'Association des sokols et l'Union des instituteurs ont lancé des appels en faveur de la candidature de M. Bénès à la présidence.

LES GRECS ET LEUR ROI

Athènes, 17 décembre.

Des députés réunis en assemblée ont prié le chef de la police d'aller trouver M. Balanos, qui présidait l'Assemblée nationale lors du coup d'Etat Condylis et de lui demander les clés de la salle. Il leur a été répondu que la salle serait ouverte demain, mercredi, jour fixé pour la réunion de l'assemblée.

A l'ordre du jour de la séance figure seulement l'élection du président, du vice-président et du bureau de l'assemblée. Certains journaux apprennent qu'on s'achemine vers la dissolution de l'Assemblée.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les enfants martyrisés

Le parquet de Chambéry (Savoie) a été saisi d'une nouvelle affaire d'enfant martyr.

A Barberaz, à côté de Chambéry, une femme qui maltraitait un enfant de quinze ans, fils du premier lit de son mari, a été dénoncée à la justice par une voisine.

L'enfant, tuberculeux, était maltraité, mal nourri, on le logeait dans une chambre sans feu, sans lumière, sans air.

La marâtre a été laissée en liberté provisoire en raison de ses charges de famille ; elle est, en effet, mère de deux autres enfants.

Une mort mystérieuse

La police de Los-Angeles (Californie) a signalé que l'actrice de cinéma Thelma Todd a été trouvée morte dans une automobile près de Santa-Monica, non loin d'un cabaret dont elle était copropriétaire. On ignore les circonstances de cette mort.

Neuf personnes asphyxiées

Un incendie a complètement détruit une maison d'habitation à Irkoutsk (Russie), samedi. Des décombres, on a retiré déjà neuf cadavres et on craint que les victimes ne soient plus nombreuses encore.

Mœurs barbares

Sur la mer Caspienne, le capitaine du navire pétrolier *Soviet* avait recueilli en pleine mer l'équipage d'un autre navire naufragé. Pour des raisons encore inconnues, il décida bientôt de se débarrasser des naufragés, les embarqua sur une chaloupe et les abandonna à leur sort. La chaloupe ayant chaviré, il a eu quatre victimes.

Une randonnée tragique

Dimanche, une automobile dans laquelle avaient pris place cinq vigneron qui revenaient d'une réunion corporative à Bourges (Cher) a capoté au lieu dit « la Cocarderie ». Trois des occupants de la voiture ont été tués sur le coup par suite de fractures du crâne ou de la colonne vertébrale. Les deux autres ont été blessés grièvement. La pluie qui tombait au moment de l'accident rendait la visibilité très mauvaise et la route glissante.

Deux automobilistes tués

Un accident d'automobile qui a fait deux victimes s'est produit, hier lundi, entre Edesheim et Nordheim (Hanovre), sur une route de campagne. Une voiture tentait de descendre un chemin extrêmement en pente lorsqu'elle capota et alla choir dans un champ. Les deux passagers furent tués sur le coup.

Des Mormons polygames poursuivis aux Etats-Unis

Trois polygames comparaissent actuellement devant les juges de Kingman (Arizona).

Ce procès se rattache à une scission de l'Eglise des Mormons, survenue il y a de nombreuses années dans les circonstances suivantes : lorsque, au siècle dernier, la législation des Etats-Unis, ainsi qu'un décret de l'Eglise des Mormons, interdisait la pluralité des femmes, les « Jeunes Turcs » de la secte s'enfuirent dans les régions sauvages de l'Arizona, où ils fondèrent le campement de Fredonia. D'autres s'enfoncèrent encore plus avant dans le désert et s'y établirent avec la conviction que personne ne viendrait leur interdire l'observance de ce qu'ils considéraient comme leur suprême loi religieuse : la polygamie. Cet établissement reçut le nom de Short Creek. Il est situé à 135 milles de la localité de Kingman.

Une femme qui se faisait passer pour un homme

On vient d'arrêter à Moscou une femme coupable de nombreuses escroqueries au mariage accomplies d'une manière originale et probablement encore inemployée jusqu'ici.

Portant des costumes masculins et se faisant passer pour un homme, elle s'était mariée neuf fois en quatre ans. A chaque fois, elle avait, dès le premier jour du mariage, enivré ses trop crédules épouses jusqu'à leur faire perdre connaissance. Puis, profitant de leur profond sommeil, elle s'était enfuie avec tout le butin qu'elle pouvait ramasser.

Rien ne lui était plus facile ensuite que d'échapper aux recherches de la police en abandonnant momentanément le costume masculin pour celui de son sexe.

SUISSE

Un cadavre identifié

La publicité donnée par la presse au signalement du personnage qui, l'autre jour, s'est tué dans un hôtel de Lausanne, a permis à la Sûreté d'identifier, hier matin, lundi, l'inconnu, malgré toutes les précautions prises par ce dernier. Il s'agit d'un citoyen suisse habitant le Jura français.

On ne lui a pas coupé les pieds

Contrairement à ce qui a été dit, on n'a pas fait l'amputation des pieds au citoyen de Savièse qui s'est promené en chemise à Sion dans la nuit du 6 au 7 décembre.

Surpris par une avalanche

Un jeune homme de Vogorno (Tessin), Leon Jacob, âgé de vingt ans, et deux camarades, partis à la recherche de deux chèvres, furent surpris par une avalanche. Tandis que ses compagnons parvenaient à se sauver, Jacob fut enseveli sous la neige. Des recherches sont faites pour retrouver le corps du malheureux jeune homme.

La traite des blanches

La police de Sûreté de Genève a arrêté, hier, lundi, deux individus, Henri Billon, âgé de vingt-deux ans, et Edouard Fontaine, âgé de vingt ans, qui, ayant fait la connaissance d'une femme de mœurs légères, Claude Charley, âgée de vingt et un ans, la conduisirent à Lyon dans une maison de débauche. Elle réussit cependant à s'enfuir et regagna Genève par le train.

Une femme escroc

La propriétaire d'une agence immobilière de Petit-Bâle, âgée de soixante et un ans, a été arrêtée à la suite de différentes plaintes portées contre elle pour escroqueries et opérations délictueuses, dont le montant, assez important, n'a pas encore été déterminé.

Quatre cents poules grillées

A Neftenbach (Zurich), hier lundi, le feu a éclaté dans un établissement d'aviculture. Un bâtiment abritant les poules a été détruit et le toit d'un second bâtiment fortement endommagé. Sur 600 poules, seules 200 ont pu être mises en lieu sûr.

Chute mortelle dans un escalier

Dimanche, M. Friedrich Eichenberger, de Trub (Berne), ouvrier de fabrique, est tombé à Riedholz, près de Soleure, dans l'escalier qui conduisait à sa chambre. Son cadavre fut retrouvé hier matin.

Nécrologie

Mgr Givelet, évêque de Fianarantsoa

Mgr Givelet, évêque titulaire de Gindarus, vicaire apostolique de Fianarantsoa (Madagascar), est mort le 10 décembre, après une courte maladie.

Mgr Givelet occupa successivement les charges de gérant de la revue *Etudes*, de secrétaire du provincial de la compagnie, puis de ministre du grand scholasticat d'Enghien (Belgique). Il avait quarante-quatre ans lorsqu'il fut envoyé en 1901 dans la mission du Betsileo. Sacré évêque par le cardinal Luçon dans sa ville natale, en 1913, il prit la charge du vicariat apostolique de Fianarantsoa, qu'il ne cessa de parcourir en tous sens pendant vingt-deux ans.

La mission de Fianarantsoa comptait 42,000 catholiques en 1900 ; elle en compte aujourd'hui 190,000 environ.

M. Henri Morel

On annonce la mort de M. Henri Morel, directeur honoraire de l'imprimerie et des services administratifs de *La Dépêche de Lille*, journal catholique, décédé à l'âge de 84 ans.

M. Henri Morel, en septembre 1870, s'était engagé dans la légion des Volontaires de l'Ouest, commandée par le général de Charette et formée en grande partie de zouaves pontificaux. Rentré à Lille, il devint imprimeur de la *Vraie France* puis, ce journal disparu, il prit la direction de la *Dépêche*.

Armée suisse

Pour les soldats skieurs

A Fideris (Prättigau), une maison pour les skieurs soldats, l'*Arffina*, a été inaugurée. La maison, qui comprend 70 lits, est l'œuvre de milieux militaires et civils bâlois qui l'ont financée afin de permettre aux troupes bâloises de s'entraîner. La maison sera aussi à disposition des touristes. Elle restera ouverte l'été et l'hiver.

Echos de partout

Racine, qui l'eût dit ?

Dans les couloirs de la Chambre, quelques députés nationaux s'entretenaient avec amertume de la fameuse « réconciliation ».

— Elle me fait penser à un vers célèbre : « J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer. »

— C'est exact ! On nous refait le coup de *Britannicus*.

Vint à passer un autre député, qui est aussi peu familier avec l'histoire romaine qu'avec le théâtre classique. Entendant la conversation de ses collègues, il se précipita vers eux et leur dit violemment :

— Mais non ! mais non ! les Britanniques ne sont pour rien dans ce coup-là ! Seulement, nous autres, nous voyons partout la main de l'Angleterre !

Mot de la fin

— Les œufs que tu m'as envoyés chercher, maman, c'était pour faire une omelette ?

— Oui.

— Eh bien, ça y est, je l'ai faite !

Vous toussiez ? Une véritable **VALDA**

Nouveau prix : Fr. 1.10 la boîte.

Lettre de Genève

Un échec du gouvernement socialiste
Le projet de budget renvoyé au Conseil d'Etat

Genève, 16 décembre.

Dans sa séance de samedi, le Grand Conseil a infligé à l'exécutif un cuisant désaveu.

Il s'agissait de la présentation du budget de 1936. Contrairement aux promesses faites au Conseil fédéral pour obtenir son appui, nos gouvernants ont eu la malheureuse idée d'arrêter le montant des dépenses prévues à un chiffre dépassant de plus de deux millions les recettes escomptées. Les groupes nationaux ont refusé d'entériner ces propositions et ont renvoyé le budget au Conseil d'Etat pour y faire les suppressions nécessaires.

La gauche radicale, par l'organe de son porte-parole, M. Billy, a vertement critiqué le sangs-gène de nos maîtres et indiqué un certain nombre de crédits qui pourraient être réduits sans que l'administration de la chose publique en souffrit le moins du monde.

Les chefs des autres groupes nationaux corroborèrent ces critiques et se joignirent à la proposition de renvoi.

Les explications fournies par le président du Conseil d'Etat, M. Nicole, et par M. Naine, chef du département des finances, furent pitoyables. Le premier, fort embarrassé, plaça les circonstances atténuantes, puis, comprenant l'inanité de ses efforts, il démasqua son jeu et dit le fond de sa pensée. Quand il est poussé à bout, M. Nicole a du moins le mérite de la franchise. Or, à n'en pas douter, toute son action politique s'inspire des leçons et des exemples de Moscou. Il sent très bien que le vieil instinct qui pousse l'homme à acquiescer et à conserver des biens propres s'oppose à la réalisation des desseins communistes. Comme on ne saurait d'un seul coup supprimer la propriété privée, lui et ses frères d'armes s'ingénieront à lui porter des coups répétés sous lesquels ils espèrent la voir finalement succomber.

Voilà bien des fois que M. Nicole, catéchisé par Litvinof et les autres membres de la délégation russe à la Société des nations, montre le fond de sa pensée.

Le budget cantonal, dit-il en substance, comprend une somme de plus de onze millions destinée à solder les intérêts et l'amortissement de la dette publique au montant de 210 millions. Bornons-nous à réduire de moitié ces lourdes prestations, à ne servir que du 2 % aux prêteurs et le navire de l'Etat se trouvera miraculeusement renfloué.

Ceci est la première opération, en attendant qu'on passe définitivement l'éponge sur le reste.

Nos maîtres n'éprouvent aucun scrupule à spolier ceux qui ont eu confiance dans la parole de l'Etat et qui lui ont remis leurs économies.

On comprendra aisément que de telles théories ne soient du goût ni de la majorité du Grand Conseil, ni de la population honnête appelée à supporter les frais de l'opération.

Quant à M. Naine, il s'est vanté d'avoir engagé de nouveaux contrôleurs des finances, malgré l'opposition du pouvoir législatif. Grâce à leurs investigations, assura-t-il, le fisc, en trois mois, aurait encaissé 250,000 fr. de recettes de plus que dans la période correspondante de 1934. Puis, le chef du département des finances a chanté l'éloge de son administration, avouant toutefois que la matière imposable avait grandement diminué, que nombre de gros contribuables avaient quitté le canton et qu'il serait dur de percevoir des impôts supplémentaires.

Après moult passes d'armes, où les représentants de la majorité socialiste au sein du gouvernement ne brillèrent guère, le Grand Conseil décida de renvoyer au gouvernement le budget de 1936 pour y faire les réductions nécessaires et le retourner équilibré au corps législatif.

Ainsi, notre canton, contrairement à la tradition, aura beaucoup de peine à arrêter son budget avant la fin de l'année.

Le mauvais exemple que donne un gouvernement socialiste doit inciter les cantons confédérés à tout mettre en œuvre pour élever une digue infranchissable contre les menées du marxisme. Confier les leviers de commande à des citoyens imbus de cette néfaste doctrine, c'est jeter le pays dans d'inextricables embarras.

Conseil a décidé de discuter la question dans son ensemble. Il a commencé cette discussion, qui se poursuivra ces prochains jours. Diverses propositions ont été déposées par les députés.

Le programme financier

La commission du Conseil national pour le programme financier, qui a repris ses travaux hier lundi, a tout d'abord ajourné la discussion de l'article 10 (aide aux vieillards, veuves et orphelins nécessiteux). Après rejet de divers amendements, la commission a approuvé les articles 11 (assurance-chômage), 12 (mensurations cadastrales), 13 (suppression de la contribution de l'administration aux caisses d'assurance du personnel, de même l'article 14 (suppression des intérêts des fonds de la Confédération), après rejet d'une proposition tendant à exclure de cette disposition le fonds spécial de l'assurance vieillesse et survivants.

Aux articles 15 et 16 (solde militaire et équipement des officiers), des amendements furent présentés et repoussés. Les articles ont donc été approuvés dans le texte du Conseil fédéral. Fut également rejetée une proposition tendant à biffer l'article 17, qui fixe le montant des sommes devant être dépensées au cours des deux prochaines années pour les nouveaux bâtiments, les transformations d'immeubles, pour les constructions de routes et corrections fluviales et leur entretien.

La commission abordera aujourd'hui, mardi, le 7^{me} chapitre (effectif du personnel, dépenses du personnel et prestations au titre des assurances). La commission sera saisie de divers amendements tendant à fixer un taux de réduction moins élevé et une marge plus élevée pour la somme non touchée par la diminution.

Torgler renié par ses frères

Le *Basler Vorwärts* annonce que la conférence du Reich du parti communiste d'Allemagne a décidé d'exclure des rangs du parti communiste l'ancien député communiste au Reichstag, Ernest Torgler, en raison de son attitude pendant et après le procès de l'incendie du Reichstag.

Journaux interdits en Italie

Depuis une semaine environ, le *Bund*, les *Basler Nachrichten*, la *Thurgauer Zeitung*, le *St-Galler Tagblatt*, l'*Aargauer Tagblatt* et le *Journal de Genève* ne sont plus autorisés en Italie.

Une île du Léman vendue aux enchères

L'île de Salagnon, au large de Clarens, avec sa villa, jardin et port, le tout évalué à 180,000 fr., a été vendue, hier lundi, par les soins de l'Office des poursuites de Montreux, pour 40,000 fr. à la créancière hypothécaire en premier rang, Mme Dorer, de Zurich. L'île était la propriété d'une société immobilière ayant son siège à Lausanne.

AVIATION

Le « Lieutenant-de-Vaisseau-Paris » a traversé l'Atlantique-Sud

Le plus gros hydravion du monde, le Latécoère 521, nommé *Lieutenant-de-Vaisseau-Paris*, en souvenir d'un des pionniers de l'aviation maritime, vient de traverser l'Atlantique-Sud.

Partie vendredi, à minuit, de Dakar, cette énorme masse volante (35 tonnes) a améri normalement à Natal, samedi soir, à 18 heures.

Il n'est pas inutile de rappeler les caractéristiques de ce navire de l'air. Son envergure est de 50 mètres, sa longueur de 36 mètres. Six moteurs Hispano-Suiza de 900 chevaux chacun l'équipent. Cet appareil, dont la coque comprend deux étages, reliés par un escalier, sera aménagé en hydravion commercial, à Fort-de-France, où il se rend à l'occasion du tricentenaire du rattachement des Antilles à la France.

L'étage supérieur comprend le poste de pilotage, les couchettes des pilotes, radio et mécaniciens. L'étage inférieur sera réservé aux passagers. On y trouvera un salon-salle à manger avec fauteuils, seize couchettes, un bar, une cuisine, une toilette et la soute à bagages.

Lorsqu'il aura rejoint les Antilles où il doit participer aux fêtes, le *Lieutenant-de-Vaisseau-Paris* effectuera une croisière de propagande sur les côtes de l'Amérique du sud, à moins qu'il ne tente de battre le record du monde de distance en ligne droite pour hydravions.

Le *Lieutenant-de-Vaisseau-Paris*, qui vient de franchir les 3200 kilomètres qui séparent Natal de Dakar en 17 h. 13 min., comprend l'équipage suivant : capitaine de frégate Bonnot, chef de bord ; lieutenant de vaisseau Jozan, premier pilote ; maître Cassellary, deuxième pilote ; premier maître Engont, radio ; seconds maîtres Le Morvant, Descerdi et Durruty, mécaniciens.

Ce bel exploit fait honneur à l'équipage et au matériel.

Une croisière portugaise de 30,000 km.

Pour la première fois, une croisière va être réalisée par l'aviation portugaise. Neuf avions de cette croisière ont quitté Lisbonne dimanche matin. Ils parcourront 30,000 kilomètres à travers l'Afrique.

Les horaires d'hiver

L'horaire d'hiver de la ligne aérienne Zurich-Bâle-Londres a été inauguré hier, lundi.

TRIBUNAUX

Un fonctionnaire de l'Assistance qui exploitait l'enfance

Devant les assises de l'Ain, à Bourg en Bresse, s'ouvre aujourd'hui le procès du nommé Fenet, ce sous-inspecteur de l'Assistance publique de l'Ain, qui, au début de la présente année, défraya la chronique, donnant par certaines versions fantaisistes à la capitale bressane la réputation d'une ville où se pratiquait un honteux « marché aux gosses », aura son épilogue devant les assises de l'Ain.

Originaire de Bourg, Jean Fenet, âgé de quarante-sept ans, est accusé d'outrages publics à la pudeur, corruption de fonctionnaire, abus de confiance, faux en écritures publiques, forfaiture et violation du secret de la correspondance.

Les fautes commises l'ont été au préjudice d'enfants déshérités, sans défense, placés sous la tutelle d'un homme qui, père de famille lui-même, devait cependant pousser le manque de sens moral jusqu'à profiter de sa situation pour abuser de certaines de ces jeunes filles qu'il devait protéger, allant jusqu'à les menacer des foudres de l'inspecteur si elles lui résistaient.

Quatre accusations d'outrages publics à la pudeur sont ainsi relevées contre lui.

Quant aux autres faits à la charge de Fenet, indiquons d'abord que, dans l'Ain, le nombre des pupilles de l'Assistance publique comprend près de mille enfants, garçons et filles. De préférence, leur placement s'effectue à la campagne, chez des cultivateurs assurant leur fréquentation scolaire et les employant le reste du temps à des travaux proportionnés à leur âge.

Les demandes dépassant largement les possibilités, Fenet utilisait à son profit cette situation, soit par l'octroi à son choix des pupilles, soit ensuite par la menace d'un déplacement de l'enfant sous un prétexte qu'il lui était facile de trouver : mauvaise nourriture, brutalité du fermier, etc. La reconnaissance des employeurs, désireux d'obtenir un pupille ou soucieux de le conserver, se manifestait fréquemment par des dons en nature qui appelaient tout naturellement, par la suite, des dons en argent.

D'autres part, un gage est dû annuellement aux pupilles placés, et ce gage est versé au livret de Caisse d'épargne de chaque enfant, livret qui lui est remis à sa majorité.

En 1934, plusieurs cultivateurs se virent réclamer par le percepteur des soldes de gages qu'ils avaient versés de la main à la main à Fenet, lequel lui assurait qu'ainsi serait réglé plus rapidement le compte de tutelle.

C'est du reste la révélation d'un de ces cultivateurs qui est à l'origine de la découverte des agissements coupables du sous-inspecteur.

Les règlements prévoient également que les cultivateurs, devant habiller les pupilles, prélèvent les frais ainsi occasionnés sur les gages qu'ils versent à l'administration. En certains cas, Fenet n'hésitait pas à majorer le montant de ces dépenses et se livrait, à cet effet, à des grattages ou surcharges sur les livres des comptes de gestion.

Un autre procédé qu'il employait consistait à déplacer la date réelle d'ouverture des contrats de placement passés par l'administration, faisant ainsi bénéficier le cultivateur de quelques mois de gages dont il s'attribuait le montant.

Un procès d'espionnage

A Zurich, ont commencé hier, lundi, les débats du procès de l'espion Lulli. La cour pénale fédérale, présidée par M. Affolter, se compose de MM. Soldati, Strabel, Guex et Nageli.

L'accusation est soutenue par M. Stämpfli, procureur général de la Confédération.

Les accusés sont : Renato Lulli, né en 1893, journaliste, de Forlì, domicilié à Milan, en détention à Zurich depuis le 22 juillet dernier ; Otto Kayser, né en 1890, négociant, à Zurich ; Robert Stiefel, né en 1890, imprimeur, à Zurich ; Rudolf Böhlen, né en 1898, parachutiste, à Bâle, et Paquale Guerra, né en 1888, de Ravenne, marchand des quatre saisons, à Bienne.

On reproche à Lulli d'avoir enrôlé ses quatre collaborateurs pour un service de renseignements militaires en faveur de l'Italie et au préjudice de l'Allemagne, et d'avoir embauché d'autres personnes. Il a donné aux accusés pour instructions de procéder en Allemagne à des observations, selon certaines données, sur les événements et installations militaires et de lui faire rapport. Ces instructions visaient en particulier les forces de la Reichswehr cantonnées dans les villes du sud de l'Allemagne, la construction de casernes, la légion autrichienne, l'activité d'une commission d'état-major général allemande à Lindau, le calibre et le type de canons, de mitrailleuses, de lance-flammes et de lance-mines, la motorisation de l'infanterie et de l'artillerie, les rapports existant entre la Reichswehr, les milices et la population civile, etc.

Les accusés entreprirent des voyages en Allemagne et, après le retour de l'accusé principal Lulli, présentèrent des rapports oraux et écrits sur leurs investigations. Lulli les transmettait aux offices italiens intéressés. Lulli s'est également informé des maisons suisses qui fabriquent du matériel destiné à l'Abyssinie.

Les cinq inculpés sont donc accusés d'espionnage militaire dans l'intérêt de l'étranger, au détriment d'un tiers Etat, Lulli, Kayser et Guerra sont en outre accusés d'espionnage militaire dans l'intérêt de l'étranger et au préjudice de la Suisse.

Lulli déclare que son intention était uniquement de se procurer des renseignements journalistiques sur la question de l'Anschluss.

L'accusé principal Lulli, au cours de l'enquête, avait avoué que son activité sur territoire suisse en faveur de l'Italie était de l'espionnage caractérisé et qu'il avait cherché à découvrir pour ses supérieurs résidant en Italie, — et dont il devait taire les noms — des secrets d'affaires ayant trait à la livraison de matériel en Abyssinie. Il a enrôlé les « collaborateurs qualifiés pour un grand journal international », cherchés par voie d'annonce, pour qu'ils lui fournissent des documents en vue de la création d'un nouveau journal, l'*Anti-Europa* ; cette création n'ayant pas eu lieu, les documents furent livrés à la *Gazzetta del Popolo* à Turin. Un triage fut alors opéré et une partie des documents fut soumise au bureau officiel de censure.

Mais, parmi les personnes qui s'annonçaient à la suite des insertions, il ne recherchait pas les journalistes, mais les gens dans le besoin et les chômeurs. Il leur présentait une liste de questions, par exemple, sur l'Anschluss et sur la zone rhénane démilitarisée ; des questions concernant l'espionnage militaire étaient en général placées au milieu de la liste. Lulli tenait secrète son adresse et prenait divers noms, également envers ses collaborateurs. Le procureur général demandait alors à Lulli s'il ne fut pas autrefois membre de la police italienne, l'accusé répondit par la négative, mais avoua avoir été employé à la légation italienne de Berlin.

Les accusés Kayser, Böhlen et Stiefel ont contesté avoir soupçonné l'existence d'un espionnage militaire. Stiefel déclara, en outre, que, ne comprenant rien aux choses militaires, il a expressément refusé de donner et de livrer des informations militaires.

Au cours de l'audience de l'après-midi, Guerra déclara qu'il avait également communiqué à Lulli les adresses de fabriques d'horlogerie. Il n'avait aucun soupçon. Il commença à se méfier quand Lulli voulut l'envoyer en Allemagne avec un questionnaire. Il refusa. Trois témoins ont déclaré que, depuis le début, ils n'avaient pas confiance en cette affaire et qu'ils refusèrent les offres qui leur avaient été faites. Un des témoins déposa le questionnaire qu'on lui avait remis à la légation d'Allemagne à Berne.

M. Stämpfli, procureur général de la Confédération, prit la parole pour motiver l'accusation. C'est la première fois que la Cour pénale fédérale est appelée à prononcer un jugement qui fera jurisprudence à l'avenir.

Après avoir expliqué les dispositions légales sur l'espionnage, le procureur fit remarquer que le service d'information militaire s'étend à tout ce qui n'est pas généralement connu. Il est clair que toutes les informations militaires sur les armements allemands intéressent aujourd'hui au plus haut point les états-majors des autres pays. Il ne peut pas être question d'une simple agence de presse. Il s'agit d'un travail typique d'espionnage.

Le procureur demanda à la Cour de prononcer un verdict de culpabilité dans le sens de l'accusation et il requit les peines que voici : « contre Lulli, six mois de prison et 10 années d'expulsion de la Confédération ; pour ses complices Kayser et Böhlen, quatre semaines de prison ; pour Stiefel et Guerra, trois semaines de prison. Le sursis sera refusé à tous les inculpés, mais la prison préventive sera comptée. »

Devant le tribunal de Vevey

Hier lundi, se sont ouverts, devant le Tribunal criminel du district de Vevey, siégeant, ensuite de renonciation de l'accusé, sans l'assistance du jury, les débats du procès d'Uldry, Jean-Georges, Fribourgeois, âgé de 20 ans, manœuvre, dont les cambriolages de chalets et l'évasion sensationnelle en compagnie du nommé Cantoni avaient soulevé une compréhensible émotion dans la région.

Un grand nombre de cambriolages, tous avec effractions, furent commis dans la région de Blonay et environs entre le 18 et le 22 septembre. Le 18 septembre, le susdit Jean-Georges Uldry s'était évadé des prisons de Vevey où il était détenu pour purger une peine prononcée contre lui pour vols, par le Tribunal de police du district de Vevey, en date du 13 septembre. On le soupçonna immédiatement d'être l'auteur de la nouvelle série de cambriolages commis dans la région. L'hypothèse se confirma le 1^{er} octobre, lors de l'arrestation d'Uldry à Tannay.

Uldry reconnut sans difficulté être l'auteur de tous les délits qui lui étaient imputés. Ils s'élevaient au nombre de quinze, tous commis de la même manière : Uldry s'attaquait à des maisons inhabitées, fracturait porte ou fenêtre, pénétrait à l'intérieur, fouillait les chambres en faisant sauter les portes ou les meubles qui lui résistaient et s'emparait des objets qui pouvaient présenter quelque intérêt pour lui.

L'audace et le calme déployés lors de plusieurs de ses exploits d'une part, le casier judiciaire du prévenu d'autre part, permettent de se rendre compte qu'Uldry, malgré son jeune âge, est déjà rompu au métier. Les renseignements que l'on possède sur son compte établissent qu'on se trouve en présence d'un jeune homme complètement dévoyé, et qui paraît n'avoir jamais mené une vie normale et régulière. Jusqu'à présent, on ne sache pas qu'il se soit jamais attaqué à des personnes ; on observe toutefois qu'il était en possession d'un pistolet automatique chargé lors de son arrestation.

La Cour a condamné Uldry à trois ans de réclusion, vingt ans de privation des droits civi-

ques et au paiement des frais. Elle a ordonné la restitution des objets volés et accordé aux plaignants leurs conclusions civiles.

Le procès Stavisky

A l'audience d'hier lundi du procès Stavisky, M. Ribet, avocat de Guebin, a déclaré renoncer à l'audition, attendue hier lundi, de M. Thomé, ancien directeur de la Sûreté, et à celle de M. Colombani, commissaire divisionnaire. On a ensuite passé à l'audition des témoins cités par l'accusation contre Dubarry. Un expert-comptable a tout d'abord déclaré qu'il a examiné les comptes de l'ancien directeur de la Volonté et il ressort de son examen que Stavisky versa au journal 3,300,000 fr. et que, d'autre part, 275,000 francs furent remis directement à Dubarry.

Un autre témoin, ancien directeur des assurances sociales au ministère du travail, indiqua que la réponse à la note qu'il reçut de M. Dalimier, en septembre 1932, ne lui a jamais été soumise.

On entendit ensuite successivement un ancien directeur de la Banque nationale de Crédit, puis le secrétaire général de la Banque de France, un contrôleur-adjoint au ministère du travail, l'ancien directeur du cabinet Dalimier, puis la séance a été levée.

FRIBOURG

† M. Théodore Boschung

Un des derniers soldats de la Garde pontificale de 1870, M. Théodore Boschung, vient de mourir à Fribourg.

M. Boschung était originaire de Bellegarde. Il était né en 1849. Quand le Pape fit appel à ses enfants pour défendre le trône pontifical, il s'engagea aussitôt dans la Garde. Il revint peu après au pays et fit son devoir en 1871. Il était fier, à l'occasion des grandes fêtes, de montrer son uniforme, avec le brassard fédéral, et il avait eu une joie profonde, lorsque, il y a quelques années, on avait fêté les vétérans de 1870-1871. Il avait participé également au cortège des vétérans du Tir fédéral.

Il avait eu la joie, grâce à la bienveillante intervention de notre évêque, de recevoir, avant de mourir, un télégramme portant la bénédiction spéciale du Saint-Père. Il est mort dans des sentiments d'édifiante résignation.

La conférence de Mgr Gerlier

On nous prie de rappeler la conférence que Son Exc. Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes, fera jeudi soir, 19 décembre, à 8 h. 1/2, au Théâtre Livio.

La location est ouverte au magasin Vonderweid, 29, rue de Lausanne.

Les accidents de la circulation

Hier matin lundi, près de Châtel-Saint-Denis, une automobile conduite par M. le docteur Chaperon, a dérapé sur la route glissante et est tombée dans un fossé profond de trois mètres. M. le docteur Chaperon a eu une luxation de l'épaule gauche.

Grand incendie près de Tavel

Hier lundi, après midi, vers 3 h. 1/2, un incendie a éclaté dans la grande ferme de la famille Gauch, au Landprat, près de Tavel. Le vent qui soufflait avec violence activa le feu. Le bâtiment fut bientôt complètement embrasé, malgré les efforts des pompiers de Jetschwil, Tavel et Guin. On réussit cependant à sauver le bétail, mais la plus grande partie du mobilier resta dans les flammes.

Tout a été détruit. Le bâtiment était taxé 48,000 francs. On n'est pas encore fixé sur la cause de l'incendie.

Société d'aviculture

Dimanche après midi, la Société d'aviculture de la Gruyère s'est réunie à l'hôtel de l'Union, à Bulle, sous la présidence de M. Grandgirard. Des cadeaux ont été remis au dévoué président et à son épouse en remerciement des nombreux services rendus à la société. La réunion s'est passée tout entière dans l'entrain et la cordialité.

Acciden de ski

Dimanche, dans la région de la Schiaz et de l'Obecca, près du Moléson, un skieur de vingt-quatre ans, Alfred Binner, menuisier à Bulle, s'est cassé le bras gauche en deux endroits, dont une fracture ouverte au coude. Il a été ramené chez lui par des compagnons et après bien des difficultés.

Le même jour, M. François Remy, boucher à Bulle, s'est fracturé une cheville en skiant dans la région du Moléson. Il a été ramené chez ses parents. Son état est satisfaisant.

Un nouveau calorifère

La maison Tschäppät, à Bienne, construit actuellement un nouveau calorifère « Idéal », qui fonctionne au combustible liquide et qui présente de nombreux avantages.

Des démonstrations auront lieu vendredi et samedi, 20 et 21 décembre, de 9 h. à 11 h. et de 15 h. à 17 h., dans les magasins Bregger, Zwimpfer et Cie.

CALENDRIER

Mercrèdi 18 décembre

Quatre-Temps

Saint GATIEN, évêque

Saint Gatién, premier évêque de Tours, fut envoyé de Rome dans les Gaules, par le pape saint Fabien, au III^{ème} siècle.

Nouvelles de la dernière heure

Heures critiques pour l'Europe

Paris, 17 décembre.

(Havas.) — Le *Petit Parisien* prévoit que le Conseil de la Société des nations va s'ouvrir dans un grand trouble.

« Il est difficile, pour le moment, écrit-il, d'augurer ce que donnera finalement cette session. »

Le *Matin* écrit :

« Du côté français, aucune inquiétude à avoir, la position de M. Laval étant bien nette. Du côté britannique, il apparaît que, finalement, le gouvernement, qui soutient le projet, l'emportera. »

L'Œuvre déclare :

« M. Laval n'aura probablement pas beaucoup de mal à convaincre la Chambre, dans sa majorité tout au moins, de l'accord du 8 décembre est non seulement excellent, mais encore particulièrement opportun. Pour M. Hoare, ce sera plus difficile, car l'attachement du public anglais à la Société des nations est tout à fait autre que celui du public français, d'une façon générale. »

Londres, 17 décembre.

(Havas.) — La presse continue à souligner l'indécision et les divisions du cabinet.

D'après le *Daily Telegraph*, les critiques du projet de paix Hoare-Laval auraient considérablement diminué en nombre dans les couloirs de la Chambre des communes.

Le *New-Chronicle* affirme exactement le contraire.

Les journaux d'extrême-droite, comme le *Morning Post* et le *Daily Express*, chantent déjà la mort de la Société des nations et des sanctions.

Du côté libéral et travailliste, les attaques directes contre le ministre des affaires étrangères et sir Robert Vansittart ne perdent rien de leur acuité.

Le *New-Chronicle* voit dans le débat qui s'ouvrira jeudi aux Communes « une de ces rares occasions où l'expression d'une opinion presque unanime peut exercer une influence décisive sur l'histoire du monde ».

Le *Daily Telegraph* annonce, aujourd'hui, avec plus de précision qu'hier quelles seront les grandes lignes des déclarations de sir Samuel Hoare aux Communes.

Il dira à la Chambre que, selon lui, cette base de négociation représenterait le maximum qui pût être proposé avec les meilleures chances d'être accepté par les deux parties.

« C'est maintenant le secret de Polichinelle, écrit le journal, que M. Laval s'est cru obligé d'informer sir Samuel Hoare qu'il ne serait pas à même de mobiliser les forces françaises à temps pour donner éventuellement une aide pratique, en Méditerranée ou ailleurs. »

L'allocution du Pape au Consistoire

Cité du Vatican, 17 décembre.

Voici l'allocution pontificale prononcée dans le Consistoire d'hier :

Vénérables Frères,

Notre vénérable Collège a dû, en ces derniers temps, déplorer des deuils graves et douloureux. Nous voulons parler de ces hommes illustres que Nous voulons ici, si brièvement que ce soit, commémorer devant vous.

Parmi vos collègues défunts, qui sont l'objet de si vifs regrets, Nous tenons, l'âme affligée, à en mentionner deux nommément : les cardinaux Pierre Gasparri et François Ehrle. Pour le premier, en effet, comme vous le savez, ce n'est pas seulement en élaborant et en menant à bon terme la composition du Code canonique pour l'Eglise latine, en mettant aussi à pied d'œuvre une œuvre pareille pour l'Eglise orientale, qu'il a assumé de si nombreux et si importants travaux. C'est durant toute une suite d'années qu'il Nous a donné, spécialement en qualité de secrétaire d'Etat, les concours précieux de son activité. Il l'a fait avec tant de compétence et de dévouement qu'il s'est gagné de Notre part une profonde gratitude et qu'il a mérité l'admiration universelle.

Quant à l'autre, si versé dans les sciences divines et profanes, Nous lui étions depuis longtemps si uni dans une intime communion d'études et de travaux, qu'il Nous en était devenu plus cher encore.

A leurs noms Nous voulons joindre maintenant celui de Notre frère bien-aimé le cardinal Michel Lega, qui, ce matin même, est monté vers les joies célestes.

Mais après avoir, d'un cœur ému, satisfait à ce devoir de charité, Nous ne voulons pas aujourd'hui Nous attarder à un long discours, encore que ne Nous en fassent point défaut les sujets, événements heureux ou attristants.

Événements heureux, disons-Nous, comme le furent ces imposantes et si pieuses solennités qui se sont déroulées à Lourdes et à Buenos-Ayres surtout — et puis à Cleveland, à Teramo, à Prague, à Lioubliana et à Lima, — pour Nous honorer à celles-là, avec un immense concours de peuple, l'épiscopat et les pouvoirs publics en tête.

Mais, Nous l'avons dit aussi, les tristesses n'ont pas manqué qui font déborder en Notre âme paternelle la douleur, tels les événements qui se produisent en Russie, au Mexique et, à certains égards aussi, en Allemagne.

Mais Nous ne voulons pas Nous attarder davantage à ce genre de tristesses et Nous ne voulons surtout point Nous arrêter ici aux conflits qui plongent dans l'anxiété non seulement l'Europe et l'Afrique, mais l'univers tout entier. Nous tenons d'autant plus à garder cette réserve que, parmi tant d'incertitude des hommes et des événements, il est à craindre que Nos paroles, quelles qu'elles soient, ou ne soient pas bien comprises, ou qu'elles soient même complètement détournées de leur sens.

Aussi bien, sur ce sujet, avons-Nous déjà, plus d'une fois, touchant la vérité, la justice et la charité, manifesté Notre pensée de la façon que l'on pouvait justement et normalement attendre de Nous. Et, Nous le savons, les paroles que Nous avons prononcées, quand l'occasion Nous en a été donnée, ont reçu, par la presse, la plus large diffusion. Ainsi ont-elles pu parvenir à la connaissance de tous ceux qui ne désirent pas seulement la vérité, mais qui, avec une pleine sincérité et un vrai désir d'être éclairés, viennent Nous la demander.

Puissent-ils entendre cet avertissement ceux que l'on voit encore s'étonner, voire se scandaliser, comme si Nous n'avions pas suffisamment rempli les devoirs inhérents au magistère qui Nous a été divinement confié.

Nous n'avons jamais manqué de le déclarer au moment où il le fallait, Nous n'y manquerons jamais dans l'avenir, et Nous tenons à l'affirmer solennellement de nouveau avant de clore cette allocution : c'est la paix inséparable de la justice, de la vérité et de la charité, que de nos vœux les plus ardents Nous appelons sur « tous les hommes de bonne volonté », où qu'ils soient. C'est cette paix que, de toutes nos forces, Nous Nous appliquerons à leur procurer et que Notre prière la plus fervente sollicite sans cesse de la toute-puissance et de la miséricorde de Dieu.

Nous voici au moment d'agrèger à votre vénérable Collège vingt nouveaux membres de haut mérite, qui, soit dans l'exercice du ministère épiscopal, soit dans la diplomatie pontificale, soit dans les charges les plus importantes de la Curie romaine, soit enfin en de persévérants labeurs pour la plus grande gloire de Dieu, ont excellemment mérité de la cause de l'Eglise.

Après avoir prononcé son allocution, Pie XI a proclamé les nouveaux cardinaux qui sont NN. SS. Federico Tedeschini, nonce à Madrid, et Carlo Salotti, secrétaire de la propagande. Ont la nomination effective remonte à 1933 ; NN. SS. Ignace Gabriel Tapponi, patriarche d'Antioche des Syriens ; Enrico Sibilia, nonce à Vienne ; Francesco Marmaggi, nonce en Pologne ; Luigi Magliano, nonce à Paris ; Carlo Cremonesi, aumônier secret de Sa Sainteté ; Henri Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris ; Emmanuel-Célestin Suhard, archevêque de Reims ; Karel Kaspar, archevêque de Prague ; Jaime Copello, archevêque de Buenos-Ayres ; Isidoro Goma y Tomas, archevêque de Tolède ; Caccia Dominioni, maître de chambre de Sa Sainteté ; Nicola Canali, assesseur du Saint-Office ; Domenico Jorio, secrétaire de la congrégation des sacrements ; Vincenzo La Pluma, secrétaire de la congrégation des religieux ; Cattani Amadori, secrétaire du tribunal de la signature apostolique ; Massimo Massimi, doyen du tribunal de Rote ; Domenico Mariani, secrétaire de l'administration des biens du Saint-Siège, et dom Pietro Boetto, de la Compagnie de Jésus.

Après l'annonce des nouveaux cardinaux, le Pape a donné la liste des nouveaux archevêques et évêques ; parmi ceux-ci figure Mgr Joseph Gilmore, qui est nommé évêque de Helena (Etats-Unis). Mgr Joseph Gilmore était chancelier près de la curie de ce même diocèse.

Le consistoire a pris fin à 10 h. 45.

Aussitôt après la cérémonie, Mgr Pio Rossignani, maître de chambre du cardinal Eugenio Pacelli, secrétaire d'Etat, accompagné d'un fonctionnaire de la chancellerie apostolique, est allé remettre aux nouveaux cardinaux le billet de nomination, qu'il a accompagné d'une courte adresse d'hommage.

Les nouveaux cardinaux ont reçu cette visite à leur domicile pour les lauréats qui habitaient précédemment Rome, ou au siège qu'ils ont choisi, pour les autres.

Aussitôt après la remise du billet de nomination, les nouveaux cardinaux ont reçu les visites, dites *di calore*, des personnalités qui venaient leur présenter leurs hommages.

Ces visites ont eu lieu pour le cardinal Copello au collège Pio latino americano ; pour le cardinal Baudrillart à la procure de Saint-Sulpice ; pour les cardinaux Suhard et Tapponi au séminaire français ; pour le cardinal Isidoro Goma y Tomas au collège espagnol.

Un maître des cérémonies pontificales s'est rendu dans la matinée auprès des nouveaux cardinaux pour leur remettre l'invitation pour la remise par le Souverain Pontife de la barrette rouge, cérémonie qui aura lieu demain, mercredi, après midi, dans la salle Clémentine.

Elle sera suivie de la remise solennelle, le lendemain matin, jeudi, du chapeau rouge par le Pape.

Cette dernière cérémonie se déroulera dans la basilique vaticane, où le trône pontifical a été dressé contre l'autel de la Confession, dans la nef centrale.

Cité du Vatican, 17 décembre.

▲ 22 h. 45, hier soir, sont partis de Rome dom

Giuseppe di Meglio, de la secrétairerie d'Etat, et le garde noble comte Francesco Cantuti di Castelvetri, qui viennent à Paris apporter le billet de nomination et la barrette au nonce, Mgr Magliano, créé cardinal ce matin.

Le budget français

Paris, 17 décembre.

(Havas.) — En fin de séance, la Chambre a adopté les crédits de l'enseignement technique, des beaux-arts et de la présidence du Conseil.

Mort du cardinal Lega

Rome, 17 décembre.

Le cardinal Michele Lega, évêque de Frascati, est mort subitement, hier matin.

Le cardinal, qui était âgé de 75 ans, devait prendre part au Consistoire d'hier.

Mgr Lega était un juriste éminent. Sa compétence lui valut d'être appelé à faire partie de la commission chargée de la codification du droit canon que venait de décider Pie X.

En 1908, Pie X réforma le tribunal de Rote et plaça à la tête de cet important organisme Mgr Lega. Six ans plus tard, ce même Pape conféra la pourpre cardinalice à Mgr Lega au consistoire de mai 1914. En 1926, à la mort du cardinal Giovanni Cagliero, évêque du siège suburbicaire de Frascati, le cardinal Lega reçut ce titre épiscopal, mais il dut auparavant recevoir la consécration épiscopale des mains mêmes du Pape, dans la chapelle Sixtine, car — fait peu fréquent — il était arrivé à la pourpre cardinalice sans avoir atteint cette dignité pastorale.

Le cardinal Lega faisait partie de la congrégation du Saint-Office, de celle de la propagande de la foi ; il était membre du tribunal suprême du siège apostolique et de la commission pour l'interprétation du droit canonique.

Il était préfet de la congrégation des Sacrements.

SUISSE

Le nouvel administrateur apostolique du Tessin

Cité du Vatican, 17 décembre.

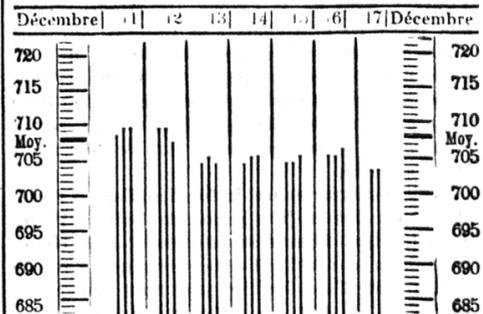
L'*Osservatore romano* annonce que le Pape a nommé administrateur apostolique du canton du Tessin Mgr Angelo Jelmini, qui succède à Mgr Aurelio Bacciarini. L'administrateur provisoire, Mgr Alfred Noseda, quittera ses fonctions.

Le nouvel administrateur est Tessinois. Jusqu'ici, il fut directeur de l'Œuvre catholique pour la jeunesse, à Lugano. Homme énergique et de haute culture, il est âgé de 40 ans.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

17 décembre

BAROMETRE



THERMOMETRE

Décembre	11	12	13	14	15	16	17	Décembre
7 h m	-3	0	-5	-4	-5	0	2	7 h m
11 h m	1	1	-3	-3	-2	2	5	11 h m
7 h soir	-1	-1	-5	-4	-3	1		7 h soir

STATIONS D'HIVER

17 décembre, 8 heures du matin

	Degrés de température	Caractère général du ciel	Hauteur de la neige sur le champ de ski
Adelboden	-3	couvert	1 m. et plus
Grindelwald	-4	couvert	50 centimètres
Gstaad	-2	»	1 m. et plus
Wengen	-3	»	80 centimètres
Arosa	-7	nuageux	»
Davos	-11	couvert	1 m. et plus
St Moritz	-12	beau	»
Les Rasses	-3	nuageux	1 mètre
Le Avants	-1	»	80 centimètres
Montana	-3	neige	1 m. et plus
Zermatt	-7	couvert	»

Temps probable

Zurich, 17 décembre, 11 h. du matin.

Ciel couvert. Nouvelles chutes de neige. Légère hausse de la température.

Changes à vue

17 décembre

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 32	20 43
Londres (1 livre st.)	15 13	15 23
Allemagne (100 marcs or)	123 75	124 25
Italie (100 lires)	—	—
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 70	12 90
New York (1 dollar)	3 66	3 10
Bruxelles (100 belgas 500 fr belges)	51 80	52 10
Madrid (100 pesetas)	42 10	42 40
Amsterdam (100 florins)	208 60	209 —
Budapest (100 pengö)	—	—

FRIBOURG

Une émouvante cérémonie

On nous écrit :
Dimanche, à Vaulruz, eut lieu, à l'issue des vêpres, la touchante cérémonie de la remise de la médaille d'or papale *Benemerenti*, ainsi que du diplôme, à un vétéran du chant religieux.

Le jubilaire, M. Maurice Grivet, compte 60 années de lutrin et il continue, malgré l'âge, d'être un chanteur zélé de la Cécilienne de Vaulruz, dont il est du reste l'un des membres-fondateurs.

Après la bénédiction du Saint Sacrement, M. le chanoine Bovet monta en chaire et fit éloquentement ressortir la beauté féconde de l'art pour Dieu et tout spécialement du chant religieux dans la liturgie catholique. Le compositeur sacré et le chanteur sont unis dans la tâche sublime, mais redoutable d'honorer dignement Notre-Seigneur réellement présent sur l'autel. En des termes vibrants, tout imprégnés de la tendresse chaleureuse de son grand cœur d'apôtre et d'ami, M. le chanoine Bovet félicita le jubilaire d'avoir compris le sens surnaturel de la tâche du chanteur, de lui avoir fait le don total et désintéressé de sa belle voix de ténor et de lui être resté fidèle pendant soixante ans. Il lui apporta les vœux affectueux de Mgr l'Evêque. En proie à une vive émotion, le vétéran s'avança jusqu'au transept où M. le chanoine Bovet épingla sur son cœur la médaille papale et lui donna l'accolade.

M. le curé Perriard répéta ce geste en remettant le diplôme, pendant que s'élevaient de la tribune, interprétés avec beaucoup d'âme par la Cécilienne de Vaulruz, les accents tendres et pieux d'un chant composé pour la circonstance par le maître fribourgeois.

Au cours d'une fête intime organisée à la Maison-de-Ville par la Société de chant, M. l'abbé Baud, président des Céciliennes de la Part-Dieu, M. le curé Perriard, M. l'abbé Chollet, ainsi que le président du conseil paroissial, M. Léon Chollet, firent ressortir, tour à tour, les leçons de cette belle et réconfortante journée. M. le chanoine Bovet, laissant parler encore son cœur, évoqua les souvenirs d'enfance et de jeunesse qui le lient au jubilaire, au village de Vaulruz, à sa Cécilienne, à laquelle il prodigua ses félicitations et ses encouragements.

Puisse le Bon Dieu conserver de longues années encore le cher vétéran Maurice Grivet à l'affection de ses amis chanteurs !

Orphelinat bourgeois

Avec une joie grandissante au fur et à mesure que la date approche, les enfants de notre Orphelinat attendent la fête de Noël.

Bientôt ils seront groupés au pied du traditionnel arbre de Noël et tendront leurs mains à l'Enfant Jésus de la Crèche. Ils retourneront à leur place, les bras chargés de cadeaux car, cette année encore, malgré les sollicitations qui lui parviennent de toute part, la générosité des Fribourgeois ne se trouvera pas en défaut. Les dons en espèces ou en nature afflueront. Ils seront reçus avec reconnaissance par le directeur, M. Albert Hug.

Comme chaque année, la fête familiale et récréative aura lieu le jour même de Noël, à 17 h., à l'Orphelinat. Chacun se fera une joie de témoigner de sa sympathie à cette œuvre qui le mérite entièrement. Tout en se procurant une saine récréation, on fera une action méritoire.

Une belle manifestation des Jeunesses conservatrices

On nous écrit d'Estavayer :
La manifestation de la jeunesse conservatrice d'Estavayer qui a eu lieu samedi soir, à l'hôtel du Cerf, a eu un succès qui a dépassé toutes les espérances. Cette fête de famille, qui, dans l'idée des organisateurs, devait être fort modeste, a vu accourir plus de 200 jeunes conservateurs de la ville d'Estavayer, de Bussy, de Lully et de Rueyres-les-Prés. Les salles de l'hôtel du Cerf étaient comblées. La fanfare paroissiale de Rueyres s'est dépensée durant toute la soirée pour le plus grand plaisir de tous.

M. le professeur Loup souhaila aux aînés accourus également nombreux et qui encadraient les jeunes et aux phalanges vibrantes de ces derniers une cordiale bienvenue.

La soirée réserva maintes surprises : une charmante séance de cinéma, un loto, des productions individuelles, des chœurs de la chorale des jeunes conservateurs d'Estavayer, dirigée par M. le professeur Plancherel, et de ceux de Bussy. Un enthousiasme vibrant n'a cessé de régner. Cette première soirée, qui fut un gros succès pour les jeunes, sera suivie d'autres à Estavayer et dans les différentes parties de notre district.

Avant les fêtes de fin d'année

On nous écrit :
A l'approche des fêtes de fin d'année, les achats de cadeaux ramènent, en général, plus de mouvement dans le commerce de détail. Verrons-nous cette année, comme par le passé, cet engouement de nombre de personnes courir à Lausanne et Berne pour effectuer leurs emplettes ? Verrons-nous encore et toujours, à la veille des fêtes, des monceaux de colis provenant du dehors arriver jusqu'au fond de nos vallées ? Acheter dans les grands magasins étrangers les articles qu'on se propose de donner en cadeaux, croire que ces marchandises auront plus de valeur, parce qu'elles arrivent directement de Paris, Berne et Lausanne, c'est une mentalité erronée qu'il faut redresser dans l'intérêt de notre économie nationale. Il est triste de constater que, en ces temps de crise, qui atteignent tous les domaines de notre activité : professions libérales, fonctionnaires, agriculture, artisanat, commerce et industrie, tant d'argent sorte du pays pour des articles qu'il serait si facile de se procurer avantageusement dans les bons magasins du pays.

C'est inconsciemment, il est évident, que nombre de consommateurs agissent de la sorte : ils ne réfléchissent pas au préjudice qu'ils portent aussi bien à eux-mêmes qu'à la collectivité ; ils ignorent l'interdépendance qui existe dans les divers domaines de notre activité ; personne ne peut, au point de vue économique, se flatter de pouvoir se suffire à lui-même ; le banquier comme l'ouvrier, en passant par toute la filière des producteurs et des consommateurs, a besoin de clients et de travail pour vivre et faire ses affaires ; qu'advierait-il le jour où, chacun pour les articles qu'il ne produit pas, se servirait à l'étranger ? Mais ce serait la misère noire qui s'installerait à demeure.

Tout le monde se plaint du marasme des affaires, du manque de travail, du chômage qui est à l'état endémique. Les produits agricoles se vendent mal, on se plaint surtout du manque d'argent, et beaucoup, le peu qu'ils ont disponible, le dépensent au dehors. Soyons donc conscients avec nous-mêmes. Nous sommes heureux que notre clientèle nous soit fidèle, achète nos produits, nous fasse exécuter des travaux, nous accorde la préférence pour nos services ; pourquoi n'en ferions-nous pas autant vis-à-vis de nos semblables ? C'est un devoir que nous

avons à remplir et ce devoir devient impérieux à l'heure actuelle.

Un peu plus de solidarité entre nous, loin de nuire à nos intérêts privés, les favoriserait, et nous contribuerions, d'autre part, à atténuer la période critique que nous traversons. Prenons donc la résolution de faire tous nos achats dans les magasins du pays, qui nous sont connus — la plupart établis depuis de longues années chez nous — qui ont su, par leur travail et leur savoir-faire, créer une atmosphère de confiance dans le domaine commercial et sont un facteur important de notre économie nationale ; rompus mieux que personne aux affaires, par le choix et la variété des produits qu'ils mettent en vente à des prix modérés, ils sont bien placés pour satisfaire même les clients les plus exigeants.

Les vols

Ces jours derniers, plusieurs paires de skis ont été dérobées, à Bulle, devant l'hôtel des Alpes, au café du Tirage et au café de la Viennoise. A la suite d'une enquête, la police a réussi à mettre la main sur les voleurs, qui sont des jeunes gens de La Tour-de-Trême. Ils avaient si habilement maquillé les skis que leurs propriétaires ont eu des difficultés à les reconnaître.

La police de Sûreté de Bulle vient d'identifier deux jeunes filles, âgées d'une vingtaine d'années, qui ont commis plusieurs vols dans les magasins de Bulle. Elles se présentaient et demandaient à choix de la lingerie, des pullovers ou de la confection pour dames. Elles les faisaient adresser à une personne du Pasquier. Les choix n'étaient jamais rendus. Les montants des sommes soustraites s'élèvent à 400 francs. L'une des voleuses s'est enfuie à Lausanne, où la police ne tardera pas à l'arrêter. La presque totalité des marchandises dérobées a été retrouvée et reconnue par les différents commerçants trop confiants.

Un individu s'est introduit dans la chambre d'une employée, au troisième étage de l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle. Il s'est emparé d'une somme de 300 francs déposée dans un tiroir. On n'a pour l'instant aucun indice sur l'identité du voleur.

Des MAUX de REINS

Employez vite ce traitement de 2 secondes

Employez ce traitement si simple pour vous débarrasser de vos maux de reins : appliquez un Emplâtre-Massage Allcock. Cela ne vous prendra que 2 secondes. Un Emplâtre Allcock agit comme un véritable massage automatique en profitant de tous vos mouvements et travaille pendant que vous travaillez. Il soutient comme une main large et chaude, « tire » la douleur, soulage et guérit. Vous pouvez le garder sur la peau aussi longtemps que vous le désirez. Pas de frictions pénibles, pas de liniments qui sentent fort, pas de traitement interne. Demandez toujours à votre pharmacien la marque Allcock contenant du capsicum, de l'encens et de la myrrhe. Exigez l'aigle et le cercle rouge, c'est là votre garantie. Prix : 1 fr. 25. Méfiez-vous des imitations bon marché.

Votre argent vous sera remboursé si vous n'êtes pas soulagé après un essai loyal. Vous n'aurez qu'à renvoyer l'emplâtre à : F. Uhlmann-Eyraud S. A., bd de la Cluse 26, Genève **En vente dans les pharmacies.**

Les nouveaux abonnés

de « La Liberté »

recevront notre journal gratuitement jusqu'à fin décembre 1935, s'ils nous versent le montant de l'abonnement

Fr. 18.— pour 12 mois ou
Fr. 9.— pour 6 mois
avant la fin de ce mois.

RADIO

Mercredi, 18 décembre

Radio-Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 16 h. 30 (de Berne), émission commune. 18 h., pour les petits : dictée du problème de mots croisés. 18 h. 25, pour les petits collectionneurs : entretien avec les jeunes naturalistes. 18 h. 35, quelques disques. 18 h. 40, Pour ceux qui aiment la montagne. 18 h. 50, Pour les joueurs d'échecs. 19 h. 10, quelques disques. 19 h. 15, causerie scientifique : A propos des prix Nobel de physique et chimie ; le neutron et la radioactivité artificielle. 19 h. 35, quelques disques. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., L'indigent, de Vildrac, interprété par les artistes du théâtre de la Comédie. 20 h. 35 (relais de la cathédrale de Saint-Pierre, Genève), concert extraordinaire, organisé par la Société de chant sacré. 22 h., dernières nouvelles. 22 h. 10, la demi-heure des amateurs de jazz hot.

Radio-Suisse allemande

12 h., chants des peuples. 16 h. 30, émission commune ; musique de Mozart par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 17 h. 10, cycle « musique de Noël peu connue ». 20 h. 15, retransmission de la cathédrale de Bâle : concert de Noël par le chœur Bach, de Bâle. 21 h. 40, pour les Suisses à l'étranger.

Radio-Suisse italienne

12 h., disques. 20 h., Airolo sous la neige. 20 h. 45, concert.

Stations étrangères

Radio-Paris, 21 h. 45, soirée de théâtre radiophonique. Paris P. T. T., 18 h., concert de musique symphonique par l'orchestre de chambre de l'Association des concerts Padeloup. 22 h., concert par la fanfare La Sirène. Strasbourg, 21 h. 30, retransmission du Théâtre municipal de Strasbourg. Bruxelles, 22 h. 20, concert d'orchestre symphonique. Radio-Luxembourg, 21 h. 10, concert par la quintette de Radio-Luxembourg. Königswusterhausen, 22 h. 30, récital de chant. Stuttgart, 20 h. 45, concert symphonique par l'orchestre de la station. Munich, 20 h. 45, concert du soir retransmis de Nuremberg. Leipzig, 20 h. 45, concert par l'Orchestre symphonique de Leipzig. Londres national, 16 h. 15, concert par l'orchestre municipal de Bournemouth. Vienne, 19 h. 30, concert symphonique extraordinaire, organisé par la Société des amis de la musique de la Ravag.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 30, Stuttgart-Berlin, concert matinal. 7 h. 50, Paris P. T. T., revue de la presse. 11 h., Rennes-Limoges, concert de musique variée. 12 h., musique symphonique. 12 h. 20, programme de Sottens. 14 h., Montpellier, concert donné par la Société des concerts du Conservatoire de Nîmes. 15 h., Lyon-Ladoux, disques. 15 h. 30, Paris P. T. T., la radio aux aveugles. 16 h. 20, programme de Sottens. 22 h. 40, Moulins, Le chant de la cloche, légende musicale de Vincent d'Indy. 23 h. 30, Paris P. T. T., radio-journal.

Le secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher.

Choisis tous tes cadeaux de fête

Sous le signe de l'Arbalète

52 Feuilleton de LA LIBERTÉ

COCO, GROOM ET DETECTIVE

par Jean DRAULT

— C'est merveilleux ! fit Lormat. Je vais faire passer des films de gangsters que cette histoire va rajeunir et remettre à la mode. Merci du tuyau. Sans compter que cet enlèvement me fournit une idée d'affiche mirobolante. Ceci, par exemple :

« L'exquise et célèbre Jessica qui devait honorer de sa présence notre salle de cinéma vient d'être enlevée par une redoutable équipe de bandits masqués qui infestent Reims et sa région. » Epatant ! Epatant ! Mais dites-moi ? La police est prévenue, je pense ?

— Non ! répondit Coco. Nous nous débrouillerons nous-mêmes, Monsieur Dardenne et moi.

— Ah ! Monsieur est Monsieur Dardenne ? fit Lormat en saluant l'ancien combattant.

— Oui ! répondit Coco. C'est vous qui m'avez donné son adresse... approximative.

— Je suis si connu que ça ? fit Dardenne. Je ne m'en doutais pas.

— Dans votre rue qui est aussi la mienne, oui ! ajouta Lormat. Evidemment, ce n'est pas une notoriété comme celle dont j'ai bénéficié jadis, quand j'étais un des comédiens idolâtrés des Parisiens, au Vaudeville dirigé alors par le grand Porel !...

Il s'assit, sans y être invité, dans un fauteuil et pérorait avec emphase :

— L'un de mes grands rôles, justement, messieurs, était celui d'un détective qui se livrait à des enquêtes prodigieuses. Je vous offre de jouer

ce rôle dans la vie et de retrouver la star enlevée !

— Pas la peine ! fit Coco, agacé, merci mille fois.

— Vous avez tort... Je vous aurais été utile !

— On vous fera signe si on a besoin de vous. Et puis, dites donc, une enquête, ça coûte !... Il y a des frais ! Et on n'a pas d'argent à vous avancer ! alléqua Coco que ce vieillard horripilait.

Lormat se leva, un peu vexé, puis :

— Je ne vous demandais pas d'argent ! Le seul souci de récupérer une star que j'espérais voir honorer ma salle de sa présence m'a incité à vous faire l'offre de vous aider. Quant à n'avoir pas d'argent à avancer pour les recherches, permettez-moi, messieurs, de sourire largement.

Et il eut alors un sourire effarant, qui élargissait sa bouche d'une oreille à l'autre.

— Quoi ? Quoi ? demandait Coco.

— Monsieur est bien Monsieur Dardenne ? demanda Lormat.

— Mais oui !

— On sait donc, par les journaux, de combien il vient d'hériter. Si, avec ça, on ne peut pas alimenter les dépenses d'une enquête, zut alors !

— Je n'ai pas encore touché ! alléqua Dardenne. Je ne sais même pas encore où l'on touche !

— Alors, je vais vous le dire ! Renseignement pour renseignement ! C'est dans un journal qui vient de paraître et que je viens d'acheter à un crieur...

— Voyons ! fit Dardenne, anxieux.

Lormat montra ce journal. Dardenne, Larigot et Coco se précipitèrent dessus et lurent :

« Jim Waterman, cet exécuteur testamentaire de feu Mac Intosh dont nous avions déjà parlé, est déjà installé à Reims, au Claridge's Hôtel. Le

légitime universel de feu Mac Intosh habitait notre région au moment de la guerre ; c'est en conséquence à Reims que Jim Waterman a le plus de chances de le retrouver.

« Jim Waterman nous prie d'annoncer sa présence en notre ville. Il est prêt à recevoir tous ceux qui se croient des droits à l'héritage afin de distinguer entre tous les Dardenne celui que feu Mac Intosh a connu et institué pour son légataire universel. Une caractéristique primordiale insérée dans le testament doit servir puissamment à identifier l'élu.

« Ajoutons que de toutes parts pleuvent déjà des télégrammes chez Jim Waterman, et qu'une queue de gens portant le nom de Dardenne a commencé à se former devant le Claridge's Hôtel, boulevard de la République. Et il ne s'agit que des Dardenne de la région. Que sera-ce quand il en viendra de la France entière ?

« Jim Waterman s'est attaché un interprète, car il parle peu français. Et ce peu qu'il parle est inintelligible, comme nous l'avons constaté nous-mêmes en essayant vainement de l'inter-viewer... »

— Mon vieux ! dit Larigot à Dardenne, dépêche-toi d'aller faire queue avec tous tes titres ! Il suffirait qu'un escroc habile de supplantât.

— Mais puisque je suis le vrai Dardenne ! protesta le compagnon de guerre du pauvre Fredy.

— Ça ne suffit pas toujours ! opposa Larigot. Vois ce qui se passe pour la loterie nationale où l'on paye à chaque instant sur le vu de faux billets !

— Chaque chose en son temps ! protesta Dardenne. D'abord, sauver Jessica !... Nous verrons ensuite.

— C'est idiot ! élama Larigot.
— C'est peut-être idiot ! dit le vieux Lormat.

intervenait avec enthousiasme. C'est peut-être idiot ! Mais c'est beau ! C'est du beau théâtre ! Du vrai théâtre. J'ai joué un rôle, messieurs, où j'abandonnais ainsi une fortune énorme pour courir au secours d'une jeune fille en proie à des ravisseurs... Etait-ce dans les Pirates de la Savane ?... Non, je crois plutôt que...

Mais les deux hommes et Coco lui avaient tourné le dos, le laissant pérorer dans le vide.

Coco conseilla également à Dardenne d'aller faire la queue, mais accompagné d'un garde du corps armé, c'est-à-dire avec un bon browning dans sa poche.

— Voilà la sagesse ! fit Larigot. Je t'accompagne ! Je serai ton garde du corps.

Lormat s'était levé.

— Messieurs, dit-il avec une certaine amertume, je crois que je suis de trop ! Souffrez que je me retire ! Mais mon rôle à moi est également tracé ! Miss Jessica, par sa gloire et sa beauté, fut partie du patrimoine artistique de l'élite du monde entier. J'ai le droit de m'occuper de sa libération. Si je réussissais, mon nom retentirait sonore jusque dans la capitale et mon entreprise cinématographique en retirerait un profit considérable. Je vais donc, de ce pas, annoncer son enlèvement aux journaux. C'est mon droit !

Il se dirigea vers la porte, après s'être coiffé de son large feutre qu'il assujettit sur sa vieille tête altière d'une petite tape désinvolte.

— Vous feriez mieux de vous tenir tranquille !... lui dit Coco, maussade et inquiet.

— J'ai le droit, répondit Lormat, de me dresser contre des gangsters dont le crime est venu à ma connaissance et de déployer en cette affaire les qualités de détective dont j'ai fait preuve jadis, dans une pièce à succès, sur une scène célèbre !

(A suivre)

Recensement fédéral des porcs

Voici le résultat du recensement fédéral des porcs, qui a été effectué du 20 au 23 novembre avec les chiffres de l'enquête du 20 avril :

	20 novembre	20 avril
Propriétaires de porcs	11,362	9,392
Gorets jusqu'à 2 mois	14,236	20,130
Jeunes porcs de 2 à 6 mois	27,145	29,826
Porcs de plus de 6 mois	32,783	24,636
Truies	6,649	7,468
Verrats	301	349
Total	81,114	82,409

L'effectif porcin a donc diminué depuis ce printemps. La diminution peut paraître minime ; il faut, pour l'apprécier, se souvenir que l'effectif, au début de l'hiver, est normalement de 8 à 10 % plus élevé que celui du printemps. On doit conclure que le troupeau porcin du canton de Fribourg a subi une forte réduction, surtout si l'on tient compte de l'augmentation considérable du nombre des propriétaires recensés.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal de la Gruyère

Dans sa dernière séance, le tribunal de la Gruyère, présidé par M. Delatena, a eu à s'occuper de plusieurs affaires pénales. José A., Espagnol, colporteur, déjà une dizaine de fois condamné, avait été expulsé à vie du territoire suisse. Il est revenu à Bulle le 5 décembre et fut appréhendé par la police. Les juges l'ont condamné pour rupture de ban à quinze jours de prison et aux frais. Il sera reconduit à la frontière.



Madame Angèle Joye-Rossier et ses enfants : Simone, Georges et Madeleine, à Lausanne ; M^{lle} Marie Joye, à Fribourg ; M. Alex. Joye, ses enfants et petits-enfants, à Fribourg, Massonnens, Prez-vers-Noréaz, Corjolens et Neyruz ; Mgr Joye, évêque des Seychelles ; M^{me} Marie Rossier et ses enfants, à Fribourg et Ecuwillens ; les familles Joye, à Montagny-la-Ville, Châttonnaye, Genève et Mannens, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Séraphin JOYE

leur cher époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle et neveu, décédé le 16 décembre, à Lausanne.
L'office d'enterrement sera célébré à l'église du Valentin, mercredi, 18 décembre, à 10 h. 1/4.

Mademoiselle Marthe Gränicher ; M. et M^{me} Walter Gränicher et leurs enfants Betty et J. Robert, au Chili et à Fribourg ; M^{lle} Gertrude Gränicher, ainsi que les familles parentes et alliées,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Fritz GRÄNICHER

ancien directeur de banque

leur très cher père, beau-père, grand-père et parent, enlevé à leur tendre affection dans sa 73^{me} année, après une longue maladie, courageusement supportée.
L'inhumation aura lieu jeudi, 19 décembre.
Départ du domicile mortuaire : avenue du Moléson, 29, Fribourg, à 13 heures.
Les dames ne suivent pas.
Le présent avis tient lieu de faire part.

La Commission de banque, la direction et le personnel de la Banque Populaire Suisse, à Fribourg

font part du décès de

Monsieur Fritz GRÄNICHER
ancien directeur

dont ils garderont un fidèle et reconnaissant souvenir.
L'inhumation aura lieu jeudi, 19 décembre.
Départ du domicile mortuaire : avenue du Moléson, 29, Fribourg, à 13 heures.

Profondément touchées de la sympathie qu'on leur a manifestée dans l'affreux malheur qui les a frappées, la famille Oscar Chuard, ainsi que sa parenté, prient le R. Père Girardin, M. l'abbé Ferrari, directeur, M. le préfet de la Broye, M. le président du tribunal de la Broye, le conseil communal de Montet, la Société de chant Montet-Frasses et toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, d'agréer leur reconnaissance.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. Murith

CAPITOLE

CE SOIR ET DEMAIN SOIR, à 20 h. 30
à **TARIF REDUIT**

FERNAND GRAVEY et
MAX DEARLY
dans

SI J'ÉTAIS LE PATRON

DEUX HEURES DE FOU RIRE

Téléphone 1300

Cinéma ROYAL
Tél. 7.14

LA BANDÉRA

continue de triompher.
RETENEZ VOS PLACES A TEMPS

Déclaration

Le soussigné déclare formellement qu'aucune contravention à la loi et à l'ordonnance sur le commerce des boissons et denrées alimentaires n'a été relevée contre Monsieur Papaux, aubergiste au Muret. Tout ce qui se raconte au sujet de vin reconnu falsifié, de tonneau de vin vidé, est de pure invention.

15945
Le chimiste cantonal : A. Evéquo.

ÊTRE

coiffée chiquement par un grand spécialiste.
Voici ce que vous offre, malgré ses prix bas, dès le 18

LYLY coiffeuse, salon Paul
Boul. de Pérolles, 15

qui s'est adjoint un 1er des Salons du centre de Paris. 16020
Prenez rendez-vous s. v. pl.

Liquidation de mobilier

Chambre à 2 lits, avec literie complète, armoires, commodes, chaises, bibliothèque, livres, gravures, tableaux, glaces, verrerie, disques de gramophone (10 disques pour 3 fr.), etc...

On peut s'adresser tous les jours au No 5, Avenue de Rome, Fribourg.

Abonnés,
favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal !

Est-il bien vrai...

que ces SERIES SUNLIGHT à 2 francs contiennent 5 morceaux de savon de toilette et 3 cubes de savon Sunlight ou 2 grandes boîtes de «VIM», 2 morceaux de «STELLA» (400 g.) savon blanc extra et 1 gros morceau de savon de toilette ?

Vraiment ? Et en avez-vous encore ? Eh ! bien, ajoutez s'il vous plaît une de ces séries à mon paquet. C'est inouï !

Séries Sunlight toujours avantageuses !

En vente dans tous les bons magasins.

Sous chaque arbre de Noël

le cadeau idéal

qui fait plaisir à tous pendant des années

UN RADIO

Demandez tout de suite un essai des excellents modèles 1936 au marchand local, concessionné :

Bovel Emile, **Avenches**.
Charrière L. & Cie, **Bulle**.
Curat Amédée, **Bulle**.
Grandjean-Kretz Robert, Grand'rué **Bulle**.
Hubert Auguste, au Louvre, **Bulle**.
Morier, Radio, **Bulle**.
Oppliger Ernest, **Chandon**.
Del Pedro, frères, **Combremont-le-Grand**.
Walter Ernest, **Didingen**.
Wildanger-Haas Hans, **Murten**.
Bürgisser Ernest, Niedermuhren, **Heitenried**.
Carnal Eric, Grand'rué, **Payerne**.
Ischy Ernest, **Payerne**.
Jomini Louis, **Payerne**.

Pittel Aimé, rue de Lausanne, **Payerne**.
Rouvenaz Léon, Beaulieu, **Payerne**.
Broye Henri, **Romont**.
Morard Francis, **Romont**.
Bongard Joseph, Schenberg, **Fribourg**.
Chasset Marcel, Pérolles 21, **Fribourg**.
Ducry Louis, **Fribourg**.
Favre Paul, **Fribourg**.
Grivet Louis, rue de Lausanne 21, **Fribourg**.
Rauber Cornel, Bd de Pérolles, **Fribourg**.
Rivier Charles, Au Disque d'Or, rue de Lausanne, **Fribourg**.
Von der Weid Léon, rue de Lausanne, 29, **Fribourg**.
Zbinden A. & fils, rue des Epouses, **Fribourg**.

Parents !

Si vos enfants toussent donnez-leur la

Coqueline "Lapp"

le moyen incomparable contre la coqueluche.

En vente partout ou à la

Pharmacie LAPP, Fribourg

Envol contre remboursements Tél. 3.45

Fort jeune homme

18 ans 1/2, cherche place pour 6-10 vaches. Bon certificat à disposition. Entrée à convenir. S'adresser à Falk Wilhelm, chez M. K. Vonlanthen, Herrenscheuer, Dir-laret (Fribourg).

Allez !... Allez !...
Je viens d'acheter une Bernina. Les avantages multiples de cette machine n'ont jamais été atteints !

Bernina

Machine à coudre suisse aux multiples avantages !
E. WASSMER S. A. Fribourg

Pommes du Valais

Canada, Calville rouges, Citrons, en caisses assorties de 35 kg., à Fr. 50.- les 100 kg. 700-3
Dondalaz, Charrat.

ON DEMANDE pour Noël, une **jeune fille** pour s'occuper du ménage et aimer les enfants. S'adresser à **Georges Macherel, Chénonis.**

Jeune homme ayant goût et aimant la profession de **jardinier** aurait une occasion favorable d'apprendre le métier à fond, chez **A. Kuster, maître-jardinier, Engelberg.**

Petite remorque neuve, p^r autos, à vendre. Serait cédée pour la moitié de la valeur. 41620 S'adresser à **Falk, forge, Marly.**

A LOUER à Sâles (Gruyère), un **DOMAINE** de 37 poses 1/2 attenantes, 1re qualité, bâtiment neuf, pour 1936. Pour prendre connaissance et déposer les soumissions **Jusqu'au 24 courant, à 17 heures**, s'adresser à **Emile Monney, ngt., à SALES.**

ACCORDEONISTES !!

Demandez, dans tous les magasins de musique, la nouvelle méthode pour **ACCORDEON CHROMATIQUE** par **E. Vuagniaux** avec la théorie élémentaire de la musique et enseignement des doigts des deux mains. **Prix Fr. 5.50.** Recommandée par tous les grands as actuels de l'accordéon. — Edition **F. CODERAY**, 4, av. du Théâtre, **Lausanne.** P 82-5 L

O ! quelle belle boîte... et quel excellent contenu

500 gr. mélange Columbia fr. 2.50
ou
500 gr. mélange Portorico fr. 3.— dans cette belle boîte munie d'un couvercle parenté.

Mercur
son excellent café des fêtes !

Vous recevez continuellement sur tous nos cafés les timbres-rabais en double.

TAPIS D'ORIENT

Qualité et provenance garanties. De superbes dessins minutieusement choisis à des prix inconnus.

Marcel Chiffelle,
Boulevard de Pérolles, 6

Funck-Brentano

RÉCITS pour le temps de Noël

Prix : Fr. 1.—

EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

avec le meilleur lait de la Gruyère

Milk Chocolate
GENUINE SWISS MILK CHOCOLATE

Vente aux enchères publiques de bétail

Pour cause de cessation d'exploitation de son domaine, le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à Ponthaux, le **mercredi 18 décembre 1935, dès 1 h. précise**, son bétail pie-rouge, savoir :

2 juments de 10 et 11 ans, 12 vaches portantes et vélées bonnes laitières, 3 génisses portantes, 5 porcs à l'engrais, 2 brebis avec agneaux, 1 bœuf de 2 ans 1/2, 2 génisses de 2 ans, 1 taurillon de 14 mois, 5 génisses de l'année, 2 veaux, 1 four portatif, 1 truie avec 9 petits.

Paiement au comptant. 15937

L'exposant : **Gustave Mottas.**

CADEAUX UTILES téléph. 7.65

Corsets, gaines, corselets, soutien-gorge
Derniers modèles, depuis **Fr. 7.-**
Beaux choix de lingerie Charmeuse ind.
Grands choix de Gilets, Gilovers, pure laine, dernière mode, depuis **Fr. 6.50.**

A. Oberson à la rue de Lausanne, 33.

Nos nombreux protégés de couleur attendent de nous avec joie quelques dons de Noël.

Une petite obole par compte de chèques postaux XIa 736 Chiasso sera la bienvenue par les Missionnaires.

Procure des Missions pour les Indes, des Frères Missionnaires de Saint-François, Chiasso, Case Postale 125.

C'est le moment de calfeutrer vos fenêtres et de combattre les courants d'air.

30 %

environ d'économie de combustible avec la liste « SUPERHERMIT », garantie 10 ans. 249-1

Demandez tous renseignements sans engagement à **FELIX PAVONI, menuisier, rue Grimoux, 16** Tél. 64

Café-Restaurant

A VENDRE

pour raison de santé, Café-Restaurant de 1^{er} ordre, complètement meublé, merveilleusement situé au centre de la ville de Bulle. Etablissement de grande renommée et d'un rapport assuré.

S'adresser à **J. BOSSON, agence immobilière, Grand'rue, 39, BULLE.** 80-24

En réclame :

Fer à repasser, 3 kg., complet, garanti Fr. 10.-

Coussin électrique » 9.70

Radiateurs électriques » 19.-

Lampes portatives » 7.50

Nouveautés en lampes de poche à prix sans concurrence

GRIVET
21, Rue de Lausanne

Cadeaux pour Noël

Pour Dames :
bas, gants, sacs à main pour le soir, soieries pour robes et blouses, broches et clips, parfumerie, flacons, vaporisateurs, colliers, bracelets, foulards et écharpes.

Pour Messieurs :
cravates, chaussettes, gants, foulards, écharpes, bretelles, jarretelles, parfumerie, boutons de manchettes.

Hossmann & Rupf
Berne, Waisenhauspl. 1

SOCQUES
bien chauds,
Bois dur
formes larges,
avantageux.

Nos 22/25 2.90 Nos 26/30 3.60 Nos 33/36 4.- Nos 37/40 4.80

Prix net — Livraisons rapides

J. KURTH
Fribourg 51, Rue Lausanne
2, Rue Lausanne

24 nouveau **24**
Virginie 35 Cts

Commandez à temps vos cartes de visite

L'Imprimerie St-Paul vous les imprimera aux meilleures conditions.

On peut déposer les commandes dans nos librairies.

Sommelière

18-20 ans, est demandée en campagne pour servir au café et aider au ménage. — Adresser offres écrites à **Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 16013 F.**

Employé

Maison importante de la place engagerait tout de suite bon employé de bureau et employé pour l'extérieur.

Faire offres écrites sous chiffres **P 16017 F, à Publicitas, Fribourg.**

ON DEMANDE
une
Servante
de campagne
pour Noël

S'adresser sous chiffres **P 16009 F, à Publicitas, Fribourg.**

Nous garantissons notre travail

● parce que nous l'exécutons nous-mêmes, nos clients sont satisfaits par nos prix modérés et la rapidité de l'exécution du travail qui nous est confié. 58-25

HENSELER frères, mécaniciens
Rue du Nord Tél. 8.15

Représentant (e)

est demandé pour visiter la clientèle particulière de la ville de Fribourg. Articles bien introduits. Forte commission. S'adresser **Case postale 8872, Fribourg.**

Occasion à vendre

1 piano à queue à l'état neuf. Prix très avantageux. S'adresser à la **Banque de l'Etat de Fribourg, Secrétariat, Bureau No 14.** 16023

Vente juridique de bétail, chédail et fourrages

Lundi, 23 décembre 1935, à 14 heures, devant la ferme de dame Alice Brugger-Charrière, à Belfaux, l'office vendra au plus offrant et au comptant : 1 vache, 2 génisses, 1 char à pont, 1 char de marché, 1 fuste à purin, 1 caisse à gravier, 1 charrue, 1 coupe-racines, 1 herse, 1 tombereau, 1 brouette, 1 cylindre, 1 broyeur, 1 moulin à vanner, 1 pompe à purin, 1 bascule, 2 colliers, divers outils, tonneaux, 2 échelles, 1 lot de bois, etc., environ 2000 pieds de foin et regain. 16022

Office des faillites de la Sarine.

A vendre

FOIN de 1^{re} qualité, chez **Mory, Chésalles** 41626 (Sarine).

A LOUER

tout de suite ou à convenir, bel **APPARTEMENT** 2 chambres, cuisine, bain, chauffage central et eau chaude, au quartier de Pérolles. Prix très avantageux.

S'adresser sous chiffres **P 16018 F, à Publicitas, Fribourg.**

Single Shell 30°

Ah ça mon cher, c'est c'que j'appelle Un démarrage en coup de vent. Pas à douter, pour lubrifiant Tu n'emploies que la Single Shell.



pour l'automne et l'hiver

LUNETTES

et pince-nez nickel, belle qual dep. **Fr. 3.50, au magasin DALER frères, route Neuve,** derrière le grand café Continental. 51-1

Encore divers articles d'optique à très bas prix.

A vendre

10,000 pieds³ de foin et regain, à consommer sur place. 41591

S'adresser : **Wicht Frères, Barberêche.**

Affaire intéressante

A remettre, à de très favorables conditions, un bon petit commerce

dans chef-lieu de district. Prix de location, pour magasin et logement, **Fr. 100.-** par mois.

Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser par écrit sous chiffres **P 15966 F, à Publicitas, Fribourg.**

Ta glace est brisée ! Adresse-toi au spécialiste pour le remplacement des glaces d'autos 60-2

J. MULLER-DALEY
Tél. 13.57
Avenue de Pérolles, 11 (Atelier derrière les immeubles Eggmann.)

A vendre

FOIN de 1^{re} qualité, chez **Mory, Chésalles** 41626 (Sarine).

A LOUER

tout de suite ou à convenir, bel **APPARTEMENT** 2 chambres, cuisine, bain, chauffage central et eau chaude, au quartier de Pérolles. Prix très avantageux.

S'adresser sous chiffres **P 16018 F, à Publicitas, Fribourg.**

Le plus grand choix de **Disques** de Noël

Mon beau sapin Fr. 2.50
Voici Noël, ô douce nuit Fr. 2.50
Minuit, Chrétiens Fr. 2.50
Chant de Noël Fr. 4.-
Noël en mer Fr. 4.-
Venise et Bretagne, Tino Rossi Fr. 4.-
Noël des petits ramoneurs Fr. 4.-
Jean qui pleure Fr. 4.-
Voici la Noël, le temps des veillées Fr. 4.-
L'eau coule, coule Fr. 4.-

Nouveautés populaires sur EDISON BELL, à Mon cœur est un accordéon, valse Souvenir de Bavière, valse tyrolienne J'aime une Tyrolienne, fox La guinguette au bord de l'eau, valse Tu souris, tango Le bistro du port, valse.

Les succès de TINO ROSSI Fr. 4.-

Après toi, je n'aurai plus d'amour C'est à Capri Il pleut sur la route Un violon dans la nuit Guitare d'amour

Le succès de Ray Ventura, à Fr. 4.- :
Tout va très bien, Madame la Marquise ENVOI AU DEHORS PAR RETOUR

AU DISQUE D'OR
Ch. RIVIER - 66, rue de Lausanne Tél. 1184

Enchères immobilières

Le vendredi, 27 décembre 1935, à 2 heures de l'après-midi, à l'auberge Zosso, à Cormérod, Monsieur Walter Fuchser, à Lyss, exposera en vente par enchères publiques libres les immeubles désignés sous les art. 287, 288, 289A, 289B, 503, 504, 515, 516, 108, 172, 356, 380, 290, 292, 507, 390, 391, 392, 393, 424, 426, 284B de Cormérod, art. 522B de Courmourens, art. 683 de Villarepos, et art. 171, 174, 177 de Courtion.

Prendre connaissance des conditions de mises et de l'extrait du registre foncier en l'étude du notaire soussigné à Morat. Voir, en outre, les affiches au pilier public des communes où les immeubles sont situés. 16021

Par ordre : **D^r Max Friolet, notaire.**

VIENT DE PARAÎTRE

Raoul Plus, S. J.
Aux catholiques militants
RAYONNER LE CHRIST
Prix : Fr. 1.15
AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG